

ÉPICERIE
TRAITEUR
LA CENA
Saveurs de l'Italie

OUVERT
DU MERCREDI AU SAMEDI
DE 9H À 18H

**585, boul. des Laurentides
Piedmont**

450.227.8800

Vivez Noël autrement !



JARDISSIMO
PÉPINIÈRE LORRAIN

450-224-2000
2820, boul. Curé-Labelle, Prévost

ROYAL LEPAGE
HUMANIA

**514
347.3786**

**France
Rémillard**

franceremillard@gmail.com

Courtier Immobilier - Résidentiel et commercial

450-224-0583
2894, boul. Curé-Labelle, Prévost

POUR DES SERVICES
tout en
douceur



**Clinique
Dentaire**
Dre Isabelle Poirier

**ÉQUIPE
ST-AMOUR**

Vos courtiers dans les Laurentides

Courtiers immobiliers
ACHAT / VENTE / LOCATION
GESTION IMMOBILIÈRE - COMMERCIAL

450 335.2611

ROYAL LEPAGE HUMANIA
Agence immobilière

APRIL Super Flo **MEGA** **Prév-automobiles**
mécanique 224-2771

3026, boul. du Curé-Labelle, Prévost, QC J0R 1T0
prevautomecanique@videotron.ca

NAPA AUTOPRO **NOKIAN TYRES**

Freins et suspension de toutes marques
Entretien recommandé selon le fabricant
Direction et alignement

Vente et installation de pneus
Injection électronique
Diagnostic et analyse de témoins d'anomalies

Ouvert du lundi au vendredi de 7h à 18h

JOURNAL des Citoyens

Aussi sur le WEB 

journaldescitoyens.ca

PRÉVOST – PIEDMONT – SAINTE-ANNE-DES-LACS

PROCHAINE PARUTION : JEUDI 22 JANVIER 2026
DISTRIBUTION : 11 500 EXEMPLAIRES

JEUDI 18 DÉCEMBRE 2025
VOLUME 26, NUMÉRO 2



Cordes en fête !

Carole Trempe — Leur plaisir de jouer est contagieux et savoureux, le public était conquis. Formé en 1998, le trio Montreal Guitar Trio (MG3) est composé de Marc Morin, Sébastien Deshaies et Glenn Lévesque. Des gars bien de chez nous, dotés d'un immense talent et d'une portée internationale. Des musiciens d'un haut niveau artistique qui restent dans le vrai, sans artifice, juste dans l'émotion parfaite, celle qui nous conquiert et nous porte vers la magie des fêtes de fin d'année. Un concert époustoufflant qui vient clore l'année 2025 de Diffusions Amal'Gamme avec panache, autour d'un somptueux et original Noël autour du monde !

— page 28

COMMUNAUTÉ

Devenez
membre
de votre
journal

25 ans

On fête nos 25 ans !

Ce sont 25 années à donner la parole à plus de 800 collaborateurs ! Citoyens, citoyennes, le *Journal des citoyens* célèbre fièrement ses 25 ans d'existence ! Un quart de siècle à raconter notre communauté, à mettre en lumière les initiatives locales, à défendre nos valeurs et à donner une voix à celles et ceux qui font battre le cœur de nos communautés.

— page 4



Une école pour la rentrée !

Trois mois après l'incendie qui a partiellement détruit l'école Val-des-Monts, la communauté peut enfin entrevoir un retour à la normale. Le Centre de services scolaire de la Rivière-du-Nord annonce la construction d'une école modulaire sur le même terrain, permettant aux élèves de réintégrer leur quartier dès la prochaine année scolaire.

— pages 5



Consultation publique

Piedmont serre la vis en matière de développement pour protéger sa station d'épuration et la rivière du Nord. La Municipalité utilise déjà près du double de la capacité qui lui est réservée, selon les données issues de la campagne de caractérisation menée par la RAEU en 2025. Plusieurs citoyens ont reconnu la nécessité d'une action rapide pour éviter des surverses supplémentaires et protéger la qualité de l'eau de la rivière.

— page 21

**BIEN MANGER
EN UN CLIN D'OEIL**

Déjeuner
Dîner
Retour à la maison

VOISIN Famille Piché
2900 boul. du Curé-Labelle
Prévost

Voisin

Au cœur de l'entraide à Prévost

Carole Bouchard

Rencontrer Évelyne, coordonnatrice de la Maison d'Entraide de Prévost, le jour de la guignolée ce 13 décembre, c'est accepter d'être souvent interrompu. En cette journée bien particulière, tout bouge beaucoup et rapidement. Malgré une équipe régulière d'environ 70 bénévoles, la guignolée attire de nombreuses personnes supplémentaires, mobilisées pour le porte-à-porte et le tri des denrées.

La banque alimentaire accueille une clientèle diversifiée : des personnes seules, mais aussi des familles. Certains bénéficiaires fréquentent le service depuis plusieurs années, tandis que d'autres le découvrent pour la première fois. « La majorité sont des personnes seules sur l'aide sociale, mais on voit aussi beaucoup de familles monoparentales », explique Évelyne. On parle d'environ 75 familles.

Dans l'entrepôt, les bacs sont soigneusement identifiés, on peut y lire : « cinq personnes », « chats », « chiens ». Une précision essentielle, puisque l'organisme reçoit aussi de la nourriture pour animaux, notamment grâce à Chico. Les invendus d'IGA, de Moulin Lafayette, ainsi que les livraisons hebdomadaires de Moisson Laurentides pour ne nommer que ceux-là, complètent

l'approvisionnement. « Quand le camion arrive, on a une équipe de 15 bénévoles pour décharger », souligne-t-elle.

Un soutien précieux est venu s'ajouter avec l'arrivée de Guillaume, responsable de l'organisation des horaires. Cette aide permet à Évelyne de se concentrer sur des tâches stratégiques : les tables de concertation, le financement et le développement de partenariats.

Au fil de cet entretien, Mona Munger fait son entrée. Trésorière de l'organisme et bénévole de l'année, elle a récemment participé à l'émission *Fripez-vous*, diffusée à la télévision des Basses-Laurentides. Une belle vitrine pour faire connaître la diversité des services offerts et la philosophie inclusive de la Maison d'Entraide.

Pourquoi faire du bénévolat? Les réponses sont nombreuses : briser l'isolement, bénéficier d'horaires souples, découvrir une variété de tâches, voir ses idées et sa créativité accueillies avec ouverture... et surtout, pour le plaisir de créer de nouveaux liens.

Il ne faut pas oublier que la Maison d'Entraide de Prévost reçoit des dons tout au long de l'année et pas seulement le jour de la guignolée !

La cuisine collective : partager, apprendre, repartir mieux outillé

La cuisine collective accueille deux groupes de cinq à six personnes toutes les semaines, accompagnés d'un animateur culinaire qui planifie les menus. « Il a un beau bagage, cet homme : il a travaillé sur des bateaux de pêche en Gaspésie, il a été chef cuisinier dans un club de golf », raconte



Le député des Pays-d'en-Haut, Tim Watchorn, était présent au triage des aliments pour cette guignolée



Notre députée de Prévost, Sonia Bélanger, a pris le temps de venir donner un coup de main

Évelyne avec admiration. À la fin de l'atelier, chacun repart avec ses repas préparés. Certains participants prennent même le temps de

dîner sur place. « Ils nous rendent un peu jaloux, leurs plats ont l'air tellement bons! », lance Évelyne en riant.

C'est la fête dans les rues de Prévost

Le défilé du Père Noël



Photo : Michel Fortier

Char allégorique au défilé du Père Noël



Le 6 décembre dernier, les rues de Prévost se sont soudainement illuminées avec le passage des chars allégoriques.



Petit garçon, qui attend de voir le Père-Noël

Photo : Carole Bouchard

Doux souvenirs du 100^e

Claire Boivin Boivert, comité du 100^e

L'année 2025 a mis en relief le parcours que notre communauté a traversé durant ces cent ans passés. La gamme d'activités organisées aura fait ressortir, nous l'espérons, les éléments les plus importants qui ont façonné l'essence même des gens d'ici, et ce, depuis toutes ces années.

Le thème choisi, *Célébrons, Avançons, Partageons* a bien démontré à chaque événement, comment les citoyens ont su nous prouver qu'il correspondait bien, de façon tangible, aux traits spécifiques de notre collectivité.

Le lancement, le pique-nique, les deux concerts et l'hommage aux familles souches auront rassemblé les gens pour constater à quel point ces années nous ont amenés plus loin dans les habitudes religieuses, pour constater à quel point la venue de gens d'ailleurs a transformé les valeurs communes, pour constater à quel point le partage est un bien des plus précieux, pour constater à quel point célébrer, danser et échanger ensemble nous apporte un grand plaisir et une joie immense et profonde et enfin pour constater à quel point la générosité habite en chacun de nous pour donner le meilleur de soi.

Le dernier concert du 29 novembre aura mis fin de façon grandiose à cette année qui se termine en beauté. La musique enlevante de Francine Michaud a mis la foule dans

un émoi débordant de joie, d'entrain, d'euphorie et d'un enthousiasme irrésistible.

Lorsque la voix de l'artiste s'est tue, que les dernières notes ont cessé de vibrer et que le talon s'est déposé, l'assistance a réalisé qu'une étape venait de s'envoler et qu'il lui sera impossible d'oublier de tels rassemblement. La toile de l'église, merveilleusement réalisée par l'artiste Lucile Alarie, laissera un joyau tangible à admirer à l'intérieur de ses murs.

La paroisse est fière de la participation des représentants des familles souches qui sont venus fêter leur place dans l'histoire de notre paroisse, ainsi que de tous ceux qui ont participé à ces célébrations.

Elle exprime sa reconnaissance aux élus œuvrant sur la scène municipale, provinciale, fédérale et diocésaine, leur présence à chacun des

événements a été une source de fierté et une motivation à continuer. Cette reconnaissance s'exprime également aux généreux commanditaires qui ont été essentiels à la réalisation de ces nombreuses célébrations.

Et un grand, très grand merci à nos indispensables bénévoles qui ont déployé temps et énergie pour faire de ce parcours un franc succès.

À chacun de nos concitoyens, joyeuses fêtes et que l'année 2026 soit remplie de santé, de joie, de prospérité, d'émerveillement et d'amour.



Photo : Steven Steele-Cauman

Dans l'ordre habituel : Lyndsay Daudier, Francine Michaud, Line Miron, Diane Beaux, Claire Boivin Boisvert, en 2^e rangée : Pierre Daigneault, Micheline Boivin, Carmen Lauzon, l'abbé Gauthier L. E. Elleme et en 3^e rangée : Tim Watchorn, Sonia Bélanger, Paul Germain, Joanne Alarie, et la peinture de Lucile Alarie en arrière-plan



Photo : Steven Steele-Cauman

La foule dans un émoi débordant de joie, d'entrain, d'euphorie et d'un enthousiasme irrésistible



Char allégorique au défilé du Père Noël



Photo : Michel Fortier

Impossible d'y résister : la musique annonçait le défilé du Père Noël, attirant petits et grands vers cette fête magique !

Char allégorique au défilé du pPre Noël

Campagne annuelle d'adhésion au Journal

Citoyens, citoyennes, le *Journal des citoyens* célèbre fièrement ses 25 ans d'existence ! Un quart de siècle à raconter notre communauté, à mettre en lumière les initiatives locales, à défendre nos valeurs et à donner une voix à celles et ceux qui font battre le cœur de notre MRC.

Depuis ses débuts, le *Journal des citoyens* est bien plus qu'un simple média : c'est un témoignage vivant de notre vie collective, un lieu d'échanges, de débats et de découvertes. Chaque édition est le fruit du travail de bénévoles passionnés, de journalistes engagés et de partenaires dévoués à la vitalité de notre région.

Eh oui, un quart de siècle à raconter vos histoires, vos exploits, vos opinions (et parfois vos petites chicanes de voisins... mais avec diplomatie, promis !). Depuis novembre 2000, notre journal local a vu passer des tempêtes de neige, des élections mouvementées et des générations de citoyens toujours aussi passionnés. Et malgré tout ça,

nous sommes encore là, plus vivants que jamais !

Mais soyons francs : même un journal de 25 ans a besoin d'un peu d'amour pour rester en forme. Alors, on vous invite à vous abonner au *Journal des citoyens* ! Pourquoi ? Parce qu'on veut continuer à vous tenir au courant de tout ce qui bouge dans notre région (et Dieu sait que ça bouge !). Donner la parole à ceux et celles qui font la richesse de notre communauté, vous faire sourire, réfléchir, et parfois grincer des dents, mais toujours avec respect !

Un abonnement, ce n'est pas juste un bout de papier : c'est une déclaration d'amour à votre ville, à votre monde, à votre info locale.

En vous abonnant, vous contribuez à :

- assurer la pérennité du journal et de ses artisans;
- encourager une information de qualité, libre de toute influence commerciale;
- soutenir la vie communautaire, culturelle et environnementale de votre région.

Alors pour nos 25 ans, offrez-vous (et offrez-nous) le plus beau des cadeaux, abonnez-vous dès maintenant et aidez-nous à écrire les 25 prochaines années ensemble !

Merci d'être là depuis toutes ces années ! On vous promet de continuer à vous informer, vous divertir et vous faire dire : « Ah ben ça, je l'ai lu dans le *Journal des citoyens* ! »

Avec humour, tendresse et un peu d'encre sur les doigts.



Maison d'Entraide de Prévost
Evelyn Landry

Fermeture pour le temps des fêtes

Veuillez prendre note que la Maison d'Entraide de Prévost sera fermée du 21 décembre 2025 au 5 janvier 2026 inclusivement. – Nous serons de retour le mardi 6 janvier 2026 dès 9 heures.

Durant cette période, aucun don matériel ne sera accepté afin d'éviter les vols ou que les dons soient endommagés par les intempéries. Merci de votre compréhension et de votre collaboration.

De belles trouvailles à petits prix ! – La Maison d'Entraide de Prévost est ouverte à tous, et chaque achat contribue directement à financer nos services à la communauté. Merci de faire une différence !

Vente au sac le 9 janvier 2026 – Remplissez un sac réutilisable pour 6 \$ au comptoir. Aussi : 50 % de rabais à la friperie et à l'entrepôt (certaines exceptions s'appliquent).

Ventes à la friperie les 16 et 17 janvier 2026 – Étiquettes bleues à 50 % de rabais et les 30 et 31 janvier 2026 – Étiquettes vertes à 50 % de rabais.

Connaissez-vous la Maison d'Entraide de Prévost ?

C'est un lieu accueillant, ouvert à tous, où solidarité et entraide prennent vie au quotidien. Nous offrons une variété de services pensés pour soutenir et accompagner notre communauté :

- **Banque alimentaire**
Pour les résidents de Prévost
Documents requis : preuves de revenus et de résidence
banquealimentaire@maisonentraideprevost.org
- **Besoin d'aide ou dépannage d'urgence**
banquealimentaire@maisonentraideprevost.org
- **Cuisine collective**
cuisincollective@maisonentraideprevost.org
- **Bénévolat**
activites@maisonentraideprevost.org
- **Formations et activités variées**
Des moments pour apprendre, s'entraider et créer des liens.
Inscrivez-vous à notre infolettre, suivez-nous sur notre page Facebook ou visitez notre site web : www.maisonentraideprevost.org pour découvrir tout ce qui s'offre à vous !
- **Vous pouvez faire don de vos meubles et électroménagers**
entrepot@maisonentraideprevost.org

En achetant à la Maison, vous faites bien plus qu'un cadeau : vous soutenez votre communauté !



Inscrivez-vous à notre infolettre, suivez-nous sur Facebook ou visitez notre site web pour ne rien manquer de nos ventes surprises et de nos événements spéciaux !

Nous acceptons les dons en bon état, remis durant nos heures d'ouverture, afin de financer nos services.

Nos trois aires de vente sont ouvertes à tous : chaque achat nous aide directement à soutenir la communauté.

Heures d'ouverture : Lundi, de 13 h à 16 h; du mardi au vendredi, de 9 h à 16 h (ouvert entre midi et 13 h); samedi, de 9 h à 12 h

788, rue Shaw, Prévost Qc J0R 1T0. Tél.: 450-224-2507



Suivez-nous sur Facebook www.maisonentraideprevost.org

Devenez membre de votre JOURNAL des citoyens

PRÉVOST – PIEDMONT – SAINTE-ANNE-DES-LACS

Devenez membre et soutenez votre journal !

25 années à donner la parole à plus de 800 collaborateurs !
Une communauté qui a fait vivre ce journal et a fait en sorte qu'il leur ressemble. Continuons cette belle aventure citoyenne !

Le montant est de 5 \$ par membre, ou davantage si vous souhaitez faire un don en soutien au *Journal des citoyens*. Le paiement peut être effectué par virement Interac à l'adresse courriel suivante : sbeynemand@journaldescitoyens.ca auquel vous ajouterez les informations demandées dans le coupon ci-bas. Vous pouvez aussi le remplir et le faire parvenir par la poste au *Journal des citoyens* accompagné de votre paiement de 5 \$ au C.P. 603, Prévost, J0R 1T0.

Je désire devenir membre du *Journal des citoyens*
Voici ma contribution de 5 \$
(Les chèques doivent être faits à l'attention des Éditions Prévostaises)

Nom : _____
Adresse : _____
Téléphone : _____
Courriel : _____



JOURNAL des citoyens

PRÉVOST – PIEDMONT – SAINTE-ANNE-DES-LACS

www.journaldescitoyens.ca

Mission
Le *Journal des citoyens* est né du besoin exprimé par un grand nombre de citoyens, de se doter d'un journal non partisan au service de l'information générale et communautaire. Société sans but lucratif, il est distribué gratuitement dans tous les foyers des municipalités de Prévost, Sainte-Anne-des-Lacs et Piedmont.

Avis
Outre la publication exceptionnelle d'un éditorial, les articles sont la responsabilité de leurs auteurs et n'engagent d'aucune façon le *Journal des citoyens*. Dans ce journal, les termes employés pour désigner des fonctions sont pris au sens neutre; ils ont à la fois valeur d'un féminin et d'un masculin.

La conception des annonces du *Journal des citoyens* est incluse dans nos tarifs. Toute reproduction en tout ou en partie des textes, des photos ou des annonces est interdite sans la permission écrite du Journal.

Les Éditions prévostaises
C.P. 603, Prévost, Qc, J0R 1T0
Tél. : 450 602-2794

Rédacteur en chef et directeur : Michel Fortier
450 602-2794 redaction@journaldescitoyens.ca

Coordination aux finances : Sophie Heynemand
450 530-8000 sbeynemand@journaldescitoyens.ca

Conseil d'administration :
Daniel Machabée (président), Carole Bouchard (secrétaire), Sophie Heynemand (trésorière), Anthony Côté, Ghislaine Dumoulin, Georges Carlevaris, Nicolas Michaud et Michel Fortier.

Journalistes
Nicolas Michaud : n.michaud@journaldescitoyens.ca

Chroniqueurs :
Brian Parsons : brian.parsons@journaldescitoyens.ca
Anthony Côté : anthony_cote@journaldescitoyens.ca
Émilie Corbeil : emilie.corbeil@journaldescitoyens.ca
Lyne Gariépy : lynegariepy@journaldescitoyens.ca
Benoit Guérin : bguerin@journaldescitoyens.ca
Jacinthe Laliberté : jacinthe.laliberte@journaldescitoyens.ca
Daniel Machabée : danielmachabee@journaldescitoyens.ca
Odette Morin : odemorin@journaldescitoyens.ca
Gleason Thérberge : motsetmoers@journaldescitoyens.ca
Normand Gosselin : ngosselin@journaldescitoyens.ca
Carole Trempe : carole.trempe@journaldescitoyens.ca
Marie-Andrée Clermont, Denys Duchesne, Valérie Lépine et Sylvie Prévost

Révision des textes : Gleason Thérberge, Line Le Blanc
Direction artistique et infographie : Carole Bouchard et Chloé Normandeau

Représentante publicitaire : Lise Pinard
514-894-1678 lisepinard@journaldescitoyens.ca

Imprimeur : TC Transcontinental
Tirage certifié : 11 500 exemplaires
Distribution : Postes Canada : médiaposte

Dépôt légal :
- Bibliothèque nationale du Québec
- Bibliothèque nationale du Canada

ISSN 1496-2497 *Journal des citoyens*

Le *Journal des citoyens* reçoit l'appui de :

Culture et Communications Québec

AMECO

Prévost retrouvera son école en septembre prochain

Michel Fortier redaction@journaldescitoyens.ca

Trois mois après l'incendie qui a partiellement détruit l'école Val-des-Monts, la communauté peut enfin entrevoir un retour à la normale. Le Centre de services scolaire de la Rivière-du-Nord annonce la construction d'une école modulaire sur le même terrain, permettant aux élèves de réintégrer leur quartier dès la prochaine année scolaire.

Un appel d'offres a été lancé cette semaine pour amorcer la construction et la réhabilitation du gymnase, seul bâtiment resté intact après le sinistre. Ce que le fournisseur doit prévoir, c'est une structure qui accueillera 16 groupes (ou 16 classes). Il faudra qu'il tienne compte également des aires de service, telles qu'une cafétéria, une salle des enseignants et des locaux administratifs. Le nom du fournisseur sera connu fin janvier, soit à la fin de la période d'appel d'offres.

L'annonce marque une étape attendue par les familles de Prévost, qui vivent depuis septembre au rythme de solutions temporaires. Pour la ministre de l'Éducation, Sonia LeBel, il s'agissait avant tout de ramener les enfants « chez eux » le plus rapidement possible. Elle rappelle que les écoles modulaires d'aujourd'hui n'ont plus rien des structures précaires d'autrefois : « On parle d'espaces modernes et lumineux qui offrent un environnement d'apprentissage de grande qualité. Cette solution permettra de réutiliser le gymnase existant et d'assurer que les élèves qui ont commencé leur primaire ici le terminent ici. »

Même écho chez la députée de Prévost, Sonia Bélanger, qui voit dans ce projet une façon de redonner souffle à une communauté ébranlée : « Malgré l'événement malheureux de septembre, je suis ravie que notre gouvernement et le Centre de services scolaire aient agi rapidement.

La communauté pourra bientôt retrouver son école sous une nouvelle forme et entrevoir un avenir serein pour ses jeunes. »

Sur le terrain, le Centre de services scolaire de la Rivière-du-Nord assure que l'objectif demeure inchangé : accueillir les élèves sur place dès la rentrée en septembre 2026. Son directeur général, René Brisson, souligne la résilience de toute la communauté scolaire — de l'équipe de Val-des-Monts aux parents, en passant par les enfants eux-mêmes : « Cela a toujours été

notre volonté. Nous mettons tout en œuvre pour que cela devienne réalité. »

En attendant, les travaux s'organisent. Et si la nouvelle école sera modulaire, elle n'en sera pas moins durable et entièrement adaptée aux pratiques pédagogiques contemporaines. Une manière, espère-t-on, de transformer une épreuve collective en occasion de renouveau pour les élèves de Prévost.



Les travaux sont commencés : première étape, le nettoyage et on conserve le gymnase.

Photo : Michel Fortier

L'utilisation des classes modulaires

Le Centre de services scolaire de la Rivière-du-Nord connaît une forte croissance du nombre d'élèves. Afin de répondre à cette hausse, il a procédé à l'ajout de classes modulaires à plusieurs reprises au cours des dernières années. Notamment, en 2022, la polyvalente de Saint-Jérôme a ajouté 56 modules répartis sur deux étages afin d'accueillir plus de 500 élèves. Des extensions modulaires ont également été réalisées aux écoles Sacré-Cœur et des Hauteurs pour ne nommer que celles-là car cette solution est de plus en plus utilisée

En 2022, la polyvalente de Saint-Jérôme qui a été agrandie avec des classes modulaires



Photo : www.remgroupe.com/realisations/



Photo : facebook RCM - Solutions modulaires

L'école Clair-soleil, à Lévis est faite avec 76 blocs préfabriqués qui peuvent durer jusqu'à 50 ans. Cette nouvelle école primaire, entièrement faite de modules préfabriqués, a été achevée en six mois.

Avis de décès

Yves Briand



1949 - 2025

Une collaboratrice du Journal et ancienne présidente, Jacinthe Laliberté, a perdu son époux, Yves Briand, le 30 novembre dernier. Toute l'équipe du Journal des citoyens lui offre ses plus sincères condoléances.

Yves, tout comme Jacinthe, était très impliqué au Journal des citoyens. Il a été membre du conseil d'administration durant plusieurs années. À leur sujet, Lise Pinard dira : « L'amitié, pour eux, passait par le cœur et les petites attentions, par l'écoute et la valorisation de l'être humain. » Yves a su accompagner Jacinthe dans tous ses projets et y apportait généreusement ses compétences.

Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses deux fils Olivier et Guillaume (Roxane), son petit-fils Arsen, ses deux sœurs Marie-Thérèse et Claire, son beau-frère François Laliberté ainsi que plusieurs Parents et amis. La famille les a accueillis au Complexe funéraire Magnus Poirier de Prévost le dimanche 7 décembre.

Une soirée qui révèle la vitalité artistique des Laurentides

Salle de presse

La communauté culturelle des Laurentides s'est réunie le 18 novembre dernier au théâtre Le Patriote afin de souligner l'excellence, l'audace et l'engagement de celles et ceux qui animent la vie artistique de la région. Pour cette 35^e édition, près de 20 000 \$ en prix et bourses ont été remis à des artistes, organismes et intervenants œuvrant dans le domaine des lettres et des bibliothèques.

Depuis 1989, plus de 230 distinctions ont été attribuées dans le cadre de cet événement devenu une véritable vitrine du dynamisme culturel laurentien.

L'édition 2025 n'a pas fait exception, présentant une cohorte de lauréates et lauréats dont les projets témoignent de la créativité et de la diversité du territoire.

Une soirée rythmée par les arts et la parole vivante

Animée par l'historien-conteur et directeur du Musée régional d'Argenteuil, Robert Simard, la soirée a été ponctuée de performances musicales du duo Prairie Comeau. L'ambiance chaleureuse a laissé place à une série d'homages mettant en valeur des parcours marquants.

Le grand prix du CALQ

Le Conseil des arts et des lettres du Québec a décerné le prestigieux titre Artiste de l'année dans les Laurentides à Dominique Pétrin, reconnue pour son approche novatrice des arts imprimés et son engagement auprès de la communauté locale. Le prix est assorti d'une bourse de 10 000 \$.

Les prix et leurs récipiendaires

- **Prix Excellence** délivré à Lucie Lachapelle (Oka) pour *Les yeux grands ouverts, fragments de vie*, une œuvre littéraire profonde et engagée, ancrée notamment

dans les réalités des Premières Nations. Le prix comprend une bourse de 2 000 \$ ainsi que la production d'une capsule vidéo par La Fabrique culturelle.

- **Prix Organisme** délivré à Les Éditions McGray qui ont été honorées pour leur univers littéraire immersif, la qualité de leur production en fantastique et leur rayonnement local et international.
- **Prix Passion** délivré à Evelyne Gauthier (Sainte-Thérèse) qui a été récompensée pour son rôle déterminant dans le développement du Salon du livre des Laurentides, qu'elle a fondé et dirige depuis.
- **Prix Reconnaissance Art-Education** délivré au Centre de formation générale des adultes de la Rivière-du-Nord pour un projet inclusif misant sur l'expression artistique comme moteur de créativité, d'estime personnelle et de mieux-être.

- **Prix Municipalité** délivré à la Ville de Sainte-Thérèse pour Bibliomobile, un projet de médiation culturelle qui rend le livre accessible dans les quartiers et renforce le lien entre citoyens et lecture.
- **Prix Relève** délivré à Lora Boisvert (Sainte-Adèle), qui s'est distinguée pour sa contribution à la littérature jeunesse et pour l'originalité de ses projets numériques interactifs.
- **Prix Reconnaissance Art-Affaires** délivré à Le Groupe JCL (Saint-Eustache) qui a été mis en lumière pour son soutien constant aux initiatives culturelles des Basses-Laurentides.
- **Prix Résidence Espace culturel** Saint-Gilles délivré à Véronique Boucher (Blainville), qui réalisera en mars 2026 une résidence de création grâce à la maturité et à la sensibilité de son projet artistique.



Alexandre Gélinas, président de Culture Laurentides - Dominique Pétrin, lauréate du Prix Artiste de l'année CALQ - André Racette, directeur du soutien à la diffusion et au rayonnement international du CALQ.

Photo : Valmedia



Séance du conseil de novembre 2025

La MRC des Pays-d'en-Haut adopte son budget 2026

Salle de presse

Le nouveau conseil de la MRC s'est réuni le 26 novembre à la Place des citoyens de Sainte-Adèle pour sa première séance officielle, au cours de laquelle les membres ont adopté le budget 2026 de la MRC des Pays-d'en-Haut.

Totalisant 27,6 M\$, ce budget représente une hausse de 3,3 % par rapport à l'an dernier. Cette variation est principalement liée aux hausses des coûts en gestion des matières résiduelles, des obligations gouvernementales en sécurité publique et à la réalisation de mandats en environnement, en aménagement du territoire ainsi qu'à l'entretien du Centre sportif. La MRC poursuit par ailleurs ses efforts d'optimisation afin de limiter les impacts pour les municipalités.

Gestion des matières résiduelles

Le budget du service de gestion des matières résiduelles (collectes

des matières recyclables, compostables, déchets ultimes et encombrants) représente un peu plus de 12,1 M\$, soit 44 % du budget 2026. La hausse de 1,8 % est attribuable, entre autres, à la croissance du nombre d'unités d'occupation ainsi qu'à l'augmentation des coûts liés à l'enfouissement et au traitement des matières organiques, des services essentiels pour l'ensemble des dix Municipalités de la MRC.

Centre sportif Pays-d'en-Haut

Après trois années complètes d'opérations, les dépenses et revenus du Centre sportif se stabilisent. Toutefois, l'échéance en 2026 des garanties liées à plusieurs systèmes

et équipements de pointe nécessitera de nouveaux contrats d'entretien et de maintenance essentiels pour préserver l'infrastructure et assurer la continuité des services. Cela explique en partie la hausse de 2,5 % du budget 2026. La MRC poursuit également son appui aux jeunes en offrant un nombre important d'heures de glace gratuites pour les ligues de hockey mineur et le patinage de vitesse.

Parcs et sentiers de plein air

Un budget de plus de 1,4 M\$ est consacré à l'entretien des infrastructures du parc linéaire Le P'tit Train du Nord et du parc du Corridor aérobie. Grâce à une entente intermunicipale avec les MRC des Laurentides et de La Rivière-du-Nord et à une contribution de 450 000 \$ de Tricentris pour l'achat

d'une dameuse, la MRC réalisera une économie d'environ 40 000 \$ pour l'entretien hivernal du parc linéaire Le P'tit Train du Nord, en plus d'améliorer l'uniformité du damage sur les autres tronçons de la piste. De plus, 280 000 \$ sont alloués à la Société de plein air des Pays-d'en-Haut (SOPAIR) pour soutenir ses actions en conservation, accès et développement des sentiers.

Sécurité publique

La MRC consacre un total de 235 000 \$ à la sécurité publique en 2026. Ce montant couvre notamment l'amorce de la révision du schéma de couverture de risques d'incendie, conformément à la Loi sur la sécurité incendie et aux orientations du ministère de la Sécurité publique, afin de renforcer

la protection de la population et des infrastructures du territoire.

Effort fiscal

Le budget 2026 repose sur des revenus issus des programmes gouvernementaux, des quotes-parts municipales et des services offerts. Les quotes-parts augmentent de 5,7 % par rapport à 2025, hausse partiellement compensée par une croissance de 3,3 % de la richesse foncière, reflet du dynamisme économique et démographique du territoire.

Source :

Martin Bujold Coordonnateur aux communications - 450 229-6637, poste 113

Investir pour l'avenir tout en maîtrisant les coûts

Michel Fortier redaction@journaldescitoyens.ca

La Ville de Prévost a adopté un budget de 30,9 M\$ pour l'année 2026, en hausse de 4,75 % par rapport à 2025. Ce budget est élaboré dans un contexte d'inflation persistante — 3,2 % en octobre 2025 — et d'augmentation des coûts liés à la main-d'œuvre, aux contrats municipaux et au refinancement d'emprunts contractés à une époque où les taux d'intérêt étaient plus bas. Plusieurs projets d'infrastructures majeurs, déjà en cours ou en préparation, structurent les orientations financières.

La Ville doit absorber l'effet combiné : de l'augmentation générale des prix; du renouvellement d'emprunts à des taux plus élevés (2,10 % en 2021 contre 3,8 % aujourd'hui); et de la croissance des coûts des services essentiels, notamment la sécurité publique. Ces pressions influencent directement les choix budgétaires et la capacité de maintenir des hausses modérées pour les contribuables.

Les principaux projets d'infrastructures

Le chantier de l'école secondaire — réclamée depuis plusieurs décennies — est en cours. L'ouverture est prévue pour l'automne 2028. L'établissement servira une part croissante de la population jeune et structurera le développement du secteur.

Bibliothèque et centre communautaire — La Ville poursuit la mise en place d'un édifice multifonctionnel combinant bibliothèque, salles de travail, locaux communautaires, ateliers et équipements informatiques. Le bâtiment est conçu pour pouvoir jouer un rôle de centre de mesures d'urgence.

Pont de l'avenue du 4-mai — La construction d'un nouveau pont permettra d'assurer un lien routier entre la route 117 et le secteur de la future école secondaire afin d'améliorer la circulation locale.

Autres interventions

- Le budget prévoit également :
- la poursuite du resurfacement de rues
 - des investissements liés à la réfection de la toiture de l'église Saint-François-Xavier
 - l'accompagnement d'initiatives privées en développement résidentiel ou commercial (projets Le Françoise et Claudel)

- un soutien logistique à l'installation d'un nouveau centre de triage de Postes Canada.

Structure des revenus — Les revenus municipaux proviennent à 79 % de la taxation.

Taxes foncières

Les hausses de taux prévues pour 2026 sont les suivantes :

- +4,75 % pour les propriétés résidentielles;
- +8 % pour les commerces et industries de base;
- +12 % pour les commerces à grande surface.

Autres revenus

La Ville prévoit une hausse de 250 000 \$ des droits de mutation; l'utilisation de 1 M\$ du surplus accumulé pour limiter l'augmentation du compte de taxes; et l'affectation de 178 000 \$ de surplus à la réduction du tarif des matières résiduelles. L'utilisation d'une partie du surplus génère une réduction d'environ 175 \$ sur le compte de taxes d'une résidence moyenne.

Structure des dépenses

Plusieurs postes demeurent incompressibles ou en croissance mécanique.

Service de la dette — Il s'agit de la plus forte augmentation : +395 287 \$, soit +8 %, en raison :

- du refinancement d'emprunts
- du début de remboursement de projets d'immobilisations récents.

Loisirs et culture — Hausse de 221 610 \$, liée :

- à l'entretien accru des parcs
- à l'entente avec le Centre d'activité physique de la Rivière-du-Nord
- à l'augmentation de la subvention à la Maison des Jeunes.

Sécurité publique : La contribution à la Sûreté du Québec augmente de 6 %, une variation dictée par la facturation provinciale.

Hygiène du milieu

Diminution nette de 202 000 \$, mais cette baisse découle d'un report de la vidange des étangs aérés (370 000 \$) qui n'est pas nécessaire en 2026. Cette économie est toutefois partiellement compensée par 140 000 \$ pour l'inspection par caméra du réseau d'égouts et 110 000 \$ pour l'ajout de personnel spécialisé.

Effets sur le compte de taxes

Deux mesures directes influent sur les factures : le tarif des matières résiduelles qui baisse de 180 \$ à 150 \$ (-30 \$) et le tarif du camp de jour est gelés au niveau de 2025.

Voici une simulation des hausses de taxes pour une résidence d'une valeur moyenne de 509 200 \$. (Voir tableau 1 en bas de page)

Explication des écarts — Pour les résidences desservies, la hausse plus faible s'explique par la baisse marquée du tarif d'eaux usées :

- Traitement des eaux usées : 206 \$ -> 156 \$ (-50 \$)
- Tarif d'aqueduc : +3 \$

Ainsi, la baisse du tarif des eaux usées compense la hausse des taxes foncières.

Analyse globale

Le budget 2026 cherche à absorber un contexte économique défavorable (inflation, taux d'intérêt en hausse, croissance des coûts de la SQ) tout en poursuivant des projets d'infrastructures majeurs : école secondaire, bibliothèque multifonctionnelle, nouveau pont, resurfacement des rues et travaux de maintien d'actifs.

Sur le plan fiscal, la Ville réduit certains tarifs et utilise des surplus pour atténuer les hausses. Le fardeau fiscal demeure proche du niveau d'inflation pour les résidences non desservies et nettement en dessous pour les résidences desservies, en raison du réajustement des tarifs d'eau.



Bibliothèque et centre communautaire



Église Saint-François-Xavier



Resurfacement de rues



Pont de l'avenue du 4-mai

TYPE DE RÉSIDENCE	HAUSSE TOTALE	VARIATION
Non desservie	+108 \$	+3,5 %
Desservie	+61 \$	+1,7 %

Tableau 1

Il existe de nombreuses raisons pour consulter en chiropratique

CENTRE CHIROPRATIQUE VITALITÉ

Technique douce

Mal de dos
Mal de cou
Maux de tête
Douleurs dans les bras, engourdissements
Maux d'oreille à répétition
Sciatique
Douleurs dans une jambe

sont des exemples...

Consultez pour un examen approfondi, un diagnostic et des conseils sur les traitements

Prenez rendez-vous:

450-224-4402

2894, boul. Curé-Labelle
bureau #104, Prévost J0R 1T0

D^{re} Isabelle Cazeaux
Chiropraticienne D.C.

Quand « je ne veux pas déranger » devient un appel au secours silencieux

Josaphat Donald Magnaka Bian **Chroniqueur en bioéthique**

Dans le *Mayday* du mois, nous parlerons d'une phrase que nous entendons régulièrement dans toutes les résidences pour aînés : « Ce n'est pas grave... je ne veux pas déranger. » Pourtant, derrière ces mots simples se cache souvent un véritable *Mayday*, un appel discret d'une personne qui souffre, qui doute ou qui préfère s'effacer pour ne pas « compliquer la vie » du personnel en place.

Quand le silence devient un signe de détresse

Dans un contexte de RPA (Résidence pour personnes âgées), plusieurs facteurs poussent les résidents à ne pas exprimer leurs besoins : peur de paraître exigeants, peur de déranger un personnel déjà très occupé, crainte d'être étiquetés comme « difficiles », résignation à leur perte d'autonomie, dévalorisation personnelle (« Je suis vieux, je dois m'adapter »). La bioéthique nous rappelle pourtant qu'un résident demeure une personne autonome, digne, jouissant de toutes ses libertés fondamentales,

et ce, même lorsqu'il dépend d'une équipe pour certaines tâches.

Les risques invisibles

Il y a, dans les couloirs d'une RPA, mille choses qui ne se disent pas. Un frisson de douleur que personne ne remarque. Une soif qui ne trouve pas les mots pour se nommer. Un malaise discret que l'on balaie d'un sourire pour ne pas déranger.

Et pourtant, c'est souvent ainsi que tout commence. Quand un besoin reste silencieux, la douleur s'installe en douce, sans alerte. Les médicaments ne font

plus réellement leur travail, parce que personne n'a su dire qu'ils ne suffisaient plus. Les journées deviennent plus longues, plus lourdes, et l'isolement se glisse entre les visites comme une ombre persistante.

Parfois, il suffit d'un manque d'équilibre, d'un pied qui hésite — et la chute arrive, trop tard pour être évitée. La mémoire se trouble davantage, l'humeur s'assombrit, parce que le corps et l'esprit, privés d'écoute, s'épuisent. Boire ou manger moins qu'il ne faudrait ne fait pas de bruit non plus : c'est une fatigue sourde qui s'accumule, une faiblesse qui s'installe jour après jour.

Ce sont de petites choses, dans l'instant. Des détails presque imperceptibles. Mais mis bout à bout, ils deviennent ces grandes conséquences qui changent une vie pour toujours.

Une lecture bioéthique du problème

Dans le quotidien d'un milieu de vie, on croise régulièrement des résidents dont les besoins réels demeurent en demi-teinte. Ils évoluent avec une retenue qui n'est jamais anodine : une pudeur, une crainte de déranger, parfois une habitude construite au fil des années. Dans ce silence qui n'est jamais vide, la bioéthique devient un fil conducteur essentiel.

L'autonomie, par exemple, ne se résume pas à la capacité d'exprimer une préférence. Elle ne se limite pas à la capacité de choisir ou d'exprimer un souhait ; elle se tisse aussi dans la possibilité réelle de formuler ce souhait, de sentir qu'on a sa place, qu'on sera accueilli. Lorsque les préférences restent en retrait, par pudeur ou par hésitation, l'autonomie n'est pas absente, elle est simplement



Doucement, elle s'est levée de sa chaise pour indiquer que sur l'image, elle arrivait à lire le texte à défaut de voir précisément les personnes qui s'y trouvaient

Photo : Michel Fortier

bridée, confinée dans un espace intérieur où elle peine à trouver une issue.

La bienfaisance, dans ce contexte, devient un défi. Vouloir faire le bien ne suffit pas lorsque les besoins ne sont pas clairement exprimés. Le risque n'est pas de manquer de bonne intention, mais de manquer la bonne direction. La bienfaisance exige alors une attention élargie, presque intuitive : un engagement à offrir un soutien qui respecte le rythme de l'autre.

Mais dans cette zone où les besoins se murmurent, les risques involontaires ne sont jamais loin. Une omission, un besoin non perçu, une gêne ignorée peuvent créer, sans aucune intention de nuire, une forme de préjudice subtil. La non-malfaisance invite alors à ne pas se fier uniquement à ce qui est exprimé, mais à reconnaître que l'absence de demande n'est jamais l'absence de besoin.

Dans cet environnement, la justice s'élève comme une exigence morale fondamentale. Il ne s'agit pas seulement d'offrir un service équitable, mais une écoute équitable. Cela implique de donner la même place à chaque voix — même à celles qui se manifestent faiblement, même à celles qui se retiennent. C'est une forme de présence égalitaire, qui s'assure que

personne ne soit invisibilisé par sa propre discrétion.

De cette analyse émergent des pistes d'action qui sont moins des directives que des postures fondamentales. Normaliser la demande devient une façon de libérer la parole, en rappelant avec constance que l'expression n'est jamais dérangeante. Revenir vers les personnes discrètes devient un engagement humain : non pas pour les pousser, mais pour s'assurer qu'elles ne s'effacent pas malgré elles. Encourager l'expression signifie installer un climat où la parole peut se déployer sans crainte, sans devoir se justifier. Observer les signaux faibles devient une compétence relationnelle essentielle, car le besoin ne se dit pas toujours, mais il se montre souvent. Et mettre l'humain avant la tâche, enfin, rappelle que la relation précède le protocole et qu'une présence authentique empreinte de chaleur vaut mieux parfois que la procédure la mieux organisée.

Le message du mois

Si un résident dit « Je ne veux pas déranger », entendons-le plutôt comme : « J'ai besoin de vous, mais j'ai peur que ma demande ne soit pas légitime. » Notre rôle, en tant que professionnels et proches, est de transformer cette peur en confiance.

Car parfois, les urgences les plus importantes ne se crient pas : elles se murmurent.

PHYSIOTHÉRAPIE - OSTÉOPATHIE
PRÉLÈVEMENTS SANGUINS

Thérapie manuelle — Analyse de la course à pied
Réadaptation post-opératoire — Rééducation vestibulaire
Puncture physiothérapique avec aiguilles sèches (PPAS)

PHYSIOTHÉRAPEUTES
Jasmine Perreault
Caroline Perreault
Catherine Paquin
Laurence Gauvin Couture
Jasmine Guénette-Labelle

OSTÉOPATHES
Kim Aspirot
Émilie Bérubé
Nina Uytterhaeghe

INFIRMIÈRE
Johanne Roy

CLINIQUE
PHYSIOTHÉRAPIE
DES MONTS

2994, boul. du Curé-Labelle, suite 101, Prévost, J0R1T0

450.224.2322 www.physiodesmonts.com

Arrêtez d'y penser !

Annoncez dans le Journal des citoyens !

11 500 exemplaires — 23 000 lecteurs

514-894-1678 Lise Pinard lisepinard@journaldescitoyens.ca

Le Statut de Westminster

La naissance de l'autonomie canadienne

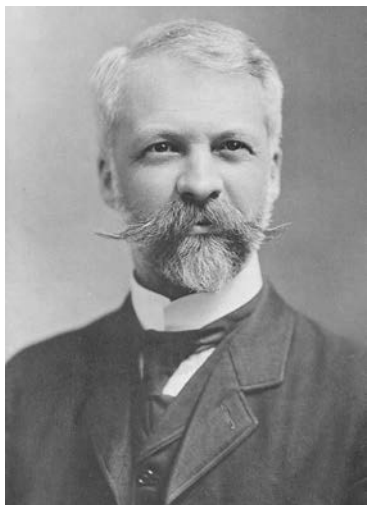
Nous sommes en 1931. La grande dépression frappe de plein fouet tant au Québec qu'au Canada et dans le reste du monde occidental. La population s'efforce de survivre dans un monde où le chômage atteint des niveaux records et où les soupes populaires sont plus nombreuses que les emplois. Pourtant, loin des préoccupations quotidiennes de la populace, une loi de Londres va changer le statut politique du Canada.

En effet, le gouvernement britannique promulgue le 11 décembre 1931 la Loi visant à donner effet à certaines résolutions adoptées lors des conférences impériales tenues en 1926 et 1930, qui reconnaît la souveraineté externe de toutes les nations de l'Empire britannique possédant le statut de dominion. Cette loi ne s'applique pas seulement au Canada, mais également à l'Australie, à la Nouvelle-Zélande, à l'Afrique du Sud, à l'Irlande (qui ne ratifiera jamais cette loi puisqu'elle devint une République en 1937) et Terre-Neuve. Retour sur cet événement majeur, mais oublié de l'histoire canadienne.

Les discours prophétiques de Bourassa

Au tournant du XX^e siècle, divers conflits internationaux forcent le gouvernement du dominion du Canada de participer à ces guerres en raison de sa loyauté à l'Empire britannique, puisque constitutionnellement, le Canada est assujéti au Parlement de Londres en ce qui a trait à ses relations internationales. La seconde guerre des Boers qui se déroule en Afrique du Sud entre 1899 et 1902 illustre bien la fracture qui existe au Canada entre les orangistes britanniques qui répondent à l'appel de Londres et ceux des nationalismes canadiens qui stipulent que cette guerre n'est pas du ressort du pays. Un de ceux-ci, Henri Bourassa, soutient que le Royaume-Uni n'a aucune autorité morale pour exiger un engagement militaire d'un pays autonome. Selon lui, l'impérialisme britannique menace la liberté, l'autonomie politique et la survivance du fait français et appelle le Canada à se libérer de la tutelle de Londres une bonne fois pour toutes afin de devenir une nation véritablement indépendante, pacifique et bilingue. Le 3 avril 1904, dans le journal *Le nationaliste*, il précise en ces termes sa conception du nationalisme canadien : « Notre nationalisme à nous est le nationalisme canadien fondé sur la dualité des races et sur les traditions particulières que cette dualité comporte. Nous travaillons au développement du patriotisme canadien qui est à nos yeux la meilleure garantie de

l'existence des deux races et du respect mutuel qu'elles se doivent. Les nôtres sont les Canadiens français; mais les Anglo-Canadiens ne sont pas des étrangers, et nous regardons comme des alliés tous ceux d'entre nous qui nous respectent et qui veulent, comme nous, le maintien intégral de l'autonomie canadienne. La patrie pour nous, c'est le Canada tout entier, c'est-à-dire une fédération de races distinctes et de provinces autonomes. La nation que nous voulons voir se développer, c'est la nation canadienne, composée des Canadiens français et des Canadiens anglais, c'est-à-dire de deux éléments sépa-



Henri Bourassa, soutient que le Royaume-Uni n'a aucune autorité morale pour exiger un engagement militaire d'un pays autonome

rés par la langue et la religion et par des dispositions légales nécessaires à la conservation de leurs traditions respectives, mais unies dans un sentiment de confraternité dans un commun attachement à la patrie commune. »

Lors de la Première Guerre mondiale, les mêmes clans s'affrontent et Bourassa continue de combattre l'impérialisme britannique : « On voudrait que le Canada s'agenouille encore devant l'Empire, comme un vassal attendant l'ordre du maître. On exige de nous que nos fils versent leur sang pour des querelles qui ne sont pas les nôtres, que nos finances soutiennent des ambitions qui ne servent ni notre liberté ni notre avenir. Je le dis avec toute la force de ma conviction : la loyauté aveugle à Londres n'est pas du patriotisme, mais

une abdication. Si nous voulons être un peuple digne de ce nom, il nous faut repousser la domination subtile qui, sous le masque de la grandeur impériale, cherche à étouffer notre autonomie et notre langue. Le Canada ne doit pas être le bras armé d'un empire lointain, mais une nation responsable d'elle-même, fidèle à ses principes, à sa diversité et à sa liberté. » Qu'à cela ne tienne, Ottawa impose en 1917 la conscription obligatoire, ce qui se termine en bain de sang à Québec alors que l'armée tire dans le tas lors d'une manifestation anti-conscription.

La marche vers l'autonomie

Après les sacrifices des dominions sur les champs de bataille européens, le désir d'autonomie politique s'accroît. Dès 1920, le Canada commence à affirmer son autonomie dans ses relations internationales. En 1922, le premier ministre Mackenzie King refuse d'aider les Britanniques qui occupent les ruines de l'Empire ottoman sans avoir au préalable obtenu le feu vert du Parlement canadien¹. En 1923, le Canada signe le Traité du flétan avec les États-Unis sans l'aval de Londres. En 1926, le Canada ouvre une première ambassade étrangère à Washington, et Vincent Massey en sera le premier ambassadeur. Ailleurs, dans les autres dominions, les actes d'autonomie sont nombreux et précipitent la tenue d'une conférence impériale.

Ainsi, les dominions sont convoqués à Londres en 1926 afin de discuter d'autonomie. Londres a compris qu'il ne fallait pas confronter ses dominions si elle voulait toujours exercer une certaine influence sur eux. D'ailleurs, ces dominions n'ont-ils pas participé activement à la création de la Société des Nations dont

plusieurs sont membres ? Cette conférence est le prélude au Statut de Westminster et pose les bases de l'autonomie des dominions dans un texte appelé La déclaration Balfour. Dans ce texte, Londres reconnaît que les dominions sont autonomes et égaux en statut au Royaume-Uni; ils ne sont ni subordonnés ni sous l'autorité législative de Londres; ils sont unis uniquement par une allégeance commune à la Couronne. C'est donc la première fois que l'égalité constitutionnelle entre les dominions et le Royaume-Uni est formellement reconnue.

Les impacts au Québec

Cette reconnaissance de l'autonomie des dominions limite l'ingérence du Parlement britannique dans les affaires canadiennes. Pour le Québec, cela signifie moins d'influence britannique dans les questions constitutionnelles, linguistiques ou scolaires. Si cette autonomie bénéficie à toutes les provinces, pour plusieurs nationalistes canadiens-français, elle est un pas important vers une plus grande autonomie régionale au sein d'un Canada moins porté sur l'impérialisme britannique. En outre, cette *Déclaration de Balfour* donne raison aux discours d'Henri Bourassa et légitime le discours selon lequel le Canada doit suivre ses propres intérêts, ce qui laisse, en théorie, une place plus importante à la spécificité francophone du Canada.

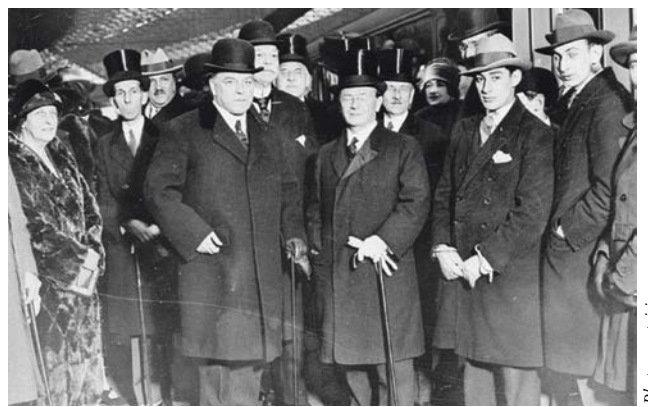
Bien que la conférence de 1926 émancipe le Canada face à Londres, elle ne renforce pas directement le Québec face à Ottawa. Au contraire, Ottawa va augmenter de plus en plus son autorité et va centraliser de plus en plus les pouvoirs. Si les questions de langue ou d'éducation demeurent de juridiction provinciale, Ottawa reste l'arbitre dans les querelles de conflits

constitutionnels. Certains nationalistes québécois, notamment Lionel Groulx, perçoivent cette centralisation croissante des pouvoirs à Ottawa comme une nouvelle forme d'impérialisme déplacée de Londres à Ottawa.

L'idée principale qui mènera à la promulgation du Statut de Westminster en 1931 est que le Commonwealth est composé d'États égaux et pluriels. En outre, cette idée reconnaît que le Canada n'est pas uniforme et légitime par le fait même une identité québécoise distincte dans un pays en lui-même distinct du Royaume-Uni. Cette idée va renforcer la notion d'un Canada binational et biculturel que les Canadiens-français idéalisait dans la Confédération de 1867.

Bien que le Statut de Westminster diminue l'emprise britannique sur la politique canadienne, Ottawa n'en porte pas moins l'héritage intrinsèque de colonisateur de sa métropole. Pendant 30 ans, jusqu'à l'aube de la Révolution tranquille, c'est dans ce cadre que les premiers ministres québécois, Maurice Duplessis entre autres, vont défendre l'autonomie du Québec et combattre farouchement toute velléité centralisatrice fédérale en défendant bec et ongles les prérogatives provinciales octroyées par la constitution de 1867. Quoi qu'il en soit, peu importe le dominateur, le Québec demeure toujours pris dans un contexte de loyauté politique surtout à une époque où les leviers économiques appartenaient à des étrangers qui ne voyaient le Québec comme un immense bassin de ressources à exploiter afin d'enrichir les poches de ceux qui ne parlaient pas la langue de ceux qui ont défriché et peuplé ce pays.

¹Cet événement est connu comme étant la Crise de Chanak.



Des représentants de tous les dominions de l'Empire britannique organisés à Londres en 1930

Photo courtoisie

Nous vous offrons un service personnalisé, dans une ambiance chaleureuse. Venez nous rencontrer pour une consultation gratuite.

RENOIT ETHIER D.D.

Denturologiste

Parce qu'un sourire, ça fait plaisir...

- Prothèses dentaires amovibles et sur implants : complètes ou partielles
- Réparation d'urgence • VISA, Master Card, comptant et financement disponible

Plus de 32 années d'expérience à votre service

450 224-0018 • 1422, rue Moreau, Prévost (Domaine des chansonniers)

Séance ordinaire du conseil municipal tenu le 8 décembre 2025

Le maire a ouvert la séance en annonçant ce qu'il a qualifié de « grosse victoire » dans le dossier complexe des aqueducs privés. Un enjeu majeur concernant 22 réseaux d'aqueducs privés dans les Laurentides, dont deux à Prévost, a connu une avancée significative. Ces réseaux, auparavant gérés par l'entreprise Aquagestion qui a cessé ses opérations, présentent de multiples défaillances. Le gouvernement a finalement reconnu sa responsabilité et a débloqué une enveloppe de 3 millions \$. Cette somme est destinée à financer des études pour trouver des solutions viables à court, moyen et long terme pour les 22 réseaux concernés.

Collecte du recyclage – Une modification importante du service de collecte des matières résiduelles a été annoncée, suscitant des questions de la part des citoyens. La collecte du bac bleu (recyclage) passera d'une fréquence hebdomadaire à une collecte toutes les deux semaines. Ce changement n'est pas une décision de la Municipalité, mais une directive non négociable imposée par Éco Entreprises Québec (EEQ), l'organisme à but non lucratif mandaté par le gouvernement du Québec pour gérer le recyclage. Rappelons que EEQ est financé et géré par les fabricants d'emballages. La Ville a par ailleurs décidé de baisser le tarif des matières résiduelles de 20 ou 30 dollars, mais cette baisse est indépendante du changement de fréquence de la collecte du recyclage.

Des gains concrets pour le parc de la Coulée et les lacs – La Ville a conclu une entente pour acquérir un terrain d'environ 1,2 million de pieds carrés, décrit comme une

« plaque tournante » (hub) pour les sentiers du parc. L'acquisition a été rendue possible grâce à une subvention de Tricentris. Le coût total, s'élevant à 262 000 \$, sera partagé entre la subvention, la ville et une contribution importante du Club du parc de la Coulée.

Lacs Renaud et René – Un projet de contribution volontaire sur cinq ans, visant à financer la lutte contre le myriophylle à épi, a été couronné de succès. Les taux de participation (60 % pour le lac Renault, 55 % pour le lac René) et d'approbation (85 % et 84,4 %) ont largement dépassé les seuils requis, témoignant d'un fort engagement citoyen pour la protection des plans d'eau.

Sécurité des forts de neige – Un appel à la vigilance est lancé concernant les forts de neige construits trop près des rues ou des fossés. La visibilité limitée des opérateurs de machinerie lourde présente un risque important pour la sécurité des enfants.

Facturation des services sanitaires – Une citoyenne non raccordée au réseau d'aqueduc et d'égout a contesté la présence de frais d'utilisation sur son compte de taxes. Le maire l'a invitée à contacter le service de la trésorerie, expliquant qu'il s'agit d'un cas particulier et que la Ville examinera ce qu'il est possible de faire dans le cadre de la loi.

Approbation des déboursés et engagements – Le conseil a approuvé les déboursés et engagements en date du 8 décembre 2025, conformément au rapport déposé par la trésorerie : déboursés : 288 613 \$ – engagements : 289 782,24 \$.

Régie intermunicipale de l'aréna Rivière-du-Nord – Le budget 2026 de la Régie a été approuvé. La quote-part 2026 pour la Régie intermunicipale de l'Aréna de la Rivière-du-Nord a été approuvée pour un total de 403 220 \$. Ce montant est comparable à celui de 2018 (399 318 \$). L'installation d'un éclairage au DEL a permis de réaliser des économies mensuelles de 5 000 \$ sur la facture d'électricité.

Pont de l'avenue du 4 mai (Règlement 869) – Un avis de motion a été donné pour un règlement d'emprunt visant à financer des travaux relatifs au nouveau pont sur l'avenue du 4 mai. Le montant de l'emprunt sera de 9 100 000 \$ sur 40 ans; la répartition des coûts sera de 80 % au général et 20 % au secteur. La prochaine étape sera l'appel d'offres prévu pour la fin de l'hiver.

Projet commercial Atrium (Clos Prévotois) – Un avis de motion

a été donné pour un règlement d'emprunt visant à financer la quote-part de la ville pour des travaux municipaux liés au projet de l'Atrium. La Ville empruntera 289 000 \$ sur 20 ans afin de réaliser la création d'un bouclage d'aqueduc pour stabiliser le réseau dans le secteur. Le projet total est évalué à 30 millions de dollars et devrait générer des revenus annuels de 500 000 dollars pour la ville. L'investissement de 289 000 \$ devrait être rentabilisé dès la première année.

Réseaux d'aqueducs privés (lac Blondin et lac Renaud) – Le règlement 857-2 amendant le règlement de taxation 2025 pour la compensation des aqueducs privés a été adopté : lac Renaud : 25 204 \$ (930 \$ par habitation sur 29) et lac Blondin : 9 278 \$ (385 \$ par unité sur 24).

Location d'équipement (saison 2026) : Location de balais de rue et d'un camion-citerne non opéré; le contrat a été octroyé à : Entretien JR Villeneuve inc. pour un montant de 31 170 \$.

Marquage de la chaussée (Saison 2026) – Deux contrats distincts ont été octroyés à Ligne Masca. Le marquage longitudinal (lignes blanches) pour un montant de 28 768,41 \$; le marquage ponctuel (lignes d'arrêt, passages piétonniers) pour un montant de 62 729,50 \$.

Corridor forestier du Grand Côteau – La Ville a adhéré au regroupement de municipalités et de MRC visant la conservation de ce corridor écologique. M. Frédéric Marceau (directeur de l'environnement) et Mme Caroline Délisle (biologiste et technicienne

en milieu naturel) représenteront la ville auprès de l'organisme de conservation.

Refus d'un projet de triplex jumelés – Le conseil a refusé quatre demandes de PIA (Plan d'implantation et d'intégration architecturale) liées à un projet de construction de triplex jumelés sur la rue Morin. Le conseil a jugé que l'architecture du projet, avec des édifices jumelés, ne répondait pas aux critères du secteur. Une autorisation antérieure avait été accordée pour deux triplex détachés, un projet jugé plus acceptable.

Enjeux de logement et démographie – Au-delà des aspects financiers, le conseil a souligné l'urgence sociale de construire de nouveaux logements. Le maire a rapporté une donnée critique issue d'une présentation du « CISS des Laurentides » : Prévost affiche un taux d'inoccupation des logements de 0 %. Il existe une demande importante de la part des résidents actuels qui souhaitent vendre leur maison, mais veulent rester dans leur communauté.

Période de questions – En réponse à la question d'un citoyen sur la genèse du projet Le François, le maire a fourni un historique détaillé pour clarifier son évolution. Le maire a affirmé que le projet a toujours été de cinq étages. Le conseil a exigé des modifications significatives pour réduire l'impact visuel, notamment en demandant une architecture étagée (trois, puis quatre, puis cinq étages). Le projet final est décrit comme « un compromis entre ce que la Ville voulait et ce que le promoteur voulait ».

Arrêt de la Cour d'appel du Québec

La Loi 59 : inconstitutionnelle

Salle de presse

La Cour d'appel du Québec a rendu une décision majeure en déclarant inconstitutionnelle la Loi 59, réaffirmant ainsi l'importance de revoir la carte électorale avant les élections de 2026. Cette décision marque un tournant pour la démocratie québécoise en garantissant un principe fondamental : l'électorat doit être représenté de façon juste et équitable au sein de l'Assemblée nationale.

Pour le Conseil des préfets et des élus de la région des Laurentides (CPERL), le jugement répond à une préoccupation essentielle : assurer une représentation effective lors des élections au Québec.

Cette décision ouvre la voie à une carte électorale qui reflète davantage la réalité actuelle du Québec, notamment dans les régions en forte croissance comme les Laurentides, le Centre-du-Québec ou l'Estrie. Ces ajustements sont essentiels pour éviter la

sous-représentation de ces territoires à l'Assemblée nationale.

Xavier-Antoine Lalande, vice-président du CPERL, a commenté la décision : « Nous accueillons évidemment cette décision favorablement. Dès le départ, notre cause reposait sur un principe simple : la représentativité est au cœur de la démocratie. Suspendre la révision de la carte électorale jusqu'en 2030 aurait créé un déséquilibre majeur, amplifiant une crise de légitimité pour

les 125 députés de l'Assemblée nationale. Le premier rapport de la Commission de la représentation électorale (CRE) proposait de modifier 55 circonscriptions sur 125, ce qui est considérable. Les élus de l'Assemblée nationale en avaient fait abstraction avec l'adoption de la Loi 59. Aujourd'hui, la Cour d'appel rétablit ce principe fondamental : chaque voix doit compter. C'est une victoire pour tous les Québécois, et non pour une seule région. »

Respect du jugement et solution pour la Gaspésie en 2026

Le CPERL exhorte le gouvernement du Québec à respecter le jugement rendu le 1^{er} décembre 2025 par la Cour d'appel, tout en trouvant une solution acceptable pour la région de

la Gaspésie. En ce sens, le CPERL recommande aux 125 députés de l'Assemblée nationale d'augmenter minimalement le nombre de circonscriptions à 127 pour la prochaine élection provinciale de 2026, tout en protégeant celle de la Gaspésie.

Une telle solution permettrait de mettre en œuvre le rapport final de la Commission de la représentation électorale (CRE) sans contrainte, préservant ainsi l'indépendance de l'institution.

La Loi 59 : interruption du processus de délimitation

Rappelons qu'en 2024, l'Assemblée nationale avait décidé de suspendre le processus de révision de la carte électorale jusqu'en 2030 afin de revoir les critères de représentation. Cette suspension,

inscrite dans la Loi 59, avait été contestée par des élus et des représentants régionaux, notamment ceux du CPERL. En invalidant la loi, la Cour d'appel rétablit le principe fondamental d'une révision régulière pour assurer une meilleure équité entre les circonscriptions.

À propos du CPERL

Le CPERL représente et défend les intérêts de la région auprès des instances gouvernementales. Formé des préfets des sept municipalités régionales de comté (MRC) ainsi que du maire de la Ville de Mirabel, le CPERL travaille à concilier les efforts des décideurs de chaque territoire.

Source - Émilie Sénécal, esene-cal@st-colomban.qc.ca

vivez

Prévost

DÉCEMBRE 2025

ici  POUR
les Fêtes.




Prévost
ici pour inspirer



Vœux des Fêtes

Tous les membres du conseil municipal et les employés de la Ville de Prévost souhaitent vous offrir leurs meilleurs vœux.

À tous, de très joyeuses Fêtes et une bonne année 2026 !



NOUVELLE OFFRE

Les Prévostois·es ont désormais accès aux centres d'activités physiques Rivière-du-Nord

Excellente nouvelle pour les Prévostoises et Prévostois ! Grâce à une nouvelle entente de partenariat, les citoyens de Prévost profitent désormais des centres d'activités physiques Rivière-du-Nord (CAPRDN) au même tarif que les résidents de Saint-Jérôme.

Dès maintenant, toutes les activités des CAPRDN – que ce soit à la piscine, en salle d'entraînement ou en plein air – deviennent accessibles à prix membre pour toute la communauté prévostoise. Une belle occasion de bouger, de se dépasser et de découvrir une programmation variée et inspirante !

Pour tous les détails : www.caprdn.ca

À noter qu'il ne sera plus possible d'obtenir un remboursement des frais de non-résident pour les activités aquatiques offertes par d'autres établissements.



Bureaux administratifs :

Fermeture des bureaux municipaux du 24 décembre au 2 janvier inclusivement.

Bibliothèque :

Fermeture de la bibliothèque du 24 au 26 décembre et du 31 décembre au 2 janvier inclusivement.

27 décembre et 3 janvier :
ouverte de 10 h à 16 h.

23, 29 et 30 décembre :
ouverte de 10 h à 17 h.

Retour à l'horaire régulier :
le lundi 5 janvier.



SONDAGE

Loisirs, activités et événements à Prévost

Dans le cadre de la planification de la programmation de loisirs et événementielle 2026, la Ville de Prévost lance un nouveau sondage en ligne afin de recueillir vos idées et mieux comprendre vos habitudes en termes de participation aux loisirs, événements et activités culturelles offerts par la Ville de Prévost. Vos commentaires nous aideront à bâtir une offre d'activités qui reflète vos besoins, vos envies et votre réalité. Merci d'avance pour votre participation !

Complétez le sondage ici :





Janvier 2026

Abonnez-vous aux alertes collectes

Vendredi 2 janvier

Recyclage

Mardi 6 janvier

Matières organiques

NOUVEAU!

Inscrivez-vous aux rappels des collectes

citoyen.ville.prevast.qc.ca/rappels-collectes





SURVEILLEZ VOTRE BOÎTE POSTALE

Calendrier des collectes 2026

Le calendrier des collectes 2026 a été envoyé par la poste à tous les résidents de Prévost. Cet outil n'est pas seulement un calendrier, mais un guide pratique pour gérer vos matières résiduelles au quotidien. Nous vous invitons à le consulter attentivement, puisque plusieurs nouveautés importantes y sont mentionnées.

NOUVEAU EN 2026

- **Changement des horaires** : la Ville de Prévost fait affaire avec un nouveau fournisseur pour la collecte des matières résiduelles à partir du 1^{er} janvier 2026, ce qui implique un ajustement des jours de collecte pour le compost et la récupération sur tout le territoire. Consultez votre calendrier pour savoir quand sortir vos bacs.
- **Récupération aux deux semaines** : Éco Entreprises Québec a informé la Ville de Prévost que la collecte du bac bleu se fera aux deux semaines à partir du 1^{er} janvier 2026. Cette fréquence est imposée par Éco Entreprises Québec, qui gère le système de collecte sélective à l'échelle de la province.
- **Nouveau calendrier virtuel sur le Portail citoyen** : vous pouvez maintenant consulter une version virtuelle de votre calendrier des collectes en vous connectant à votre Portail citoyen du site web de la Ville de Prévost.
- **Alertes pour les trois types de collectes** : vous pouvez désormais activer des notifications par texto, courriel ou via l'application mobile de la Ville de Prévost afin d'être avisé la veille du jour des collectes pour les trois types de bacs.

CE QUI NE CHANGE PAS

- **Secteurs géographiques des collectes** : les trois secteurs géographiques des collectes demeurent inchangés. Si vous étiez dans le secteur 1 en 2025, vous l'êtes toujours en 2026.
- **Service de collectes spéciales** : la Ville de Prévost continue d'offrir plusieurs types de collectes spéciales à ses citoyens, dont la collecte des résidus verts, des encombrants, des sapins de Noël, les Journées grand ménage et l'accès à deux écocentres. Vous trouverez toute l'information pertinente dans le calendrier des collectes 2026 et sur le site web de la Ville de Prévost.



SÉCURITÉ HIVERNALE

Structures et forts de neige

La neige est de retour, au grand bonheur des enfants qui sont déjà très actifs sur les chantiers pour la construction de structures et forts de neige. En revanche, bien que ces activités soient amusantes, elles comportent des risques importants pour les enfants lors des opérations de déneigement si les forts sont construits trop près de la rue.

Les opérateurs de machinerie lourde ont une visibilité limitée, surtout en soirée ou lors de tempêtes. Une structure de neige trop près de la chaussée peut passer inaperçue, mettant les enfants à risque.

Pour assurer la sécurité de tous, merci d'éviter la construction de forts et de structures de neige en bordure des rues, dans les fossés ou près des accotements. Votre précieuse collaboration nous permettra de garder nos quartiers sécuritaires cet hiver!

N'hésitez pas à communiquer avec le Service aux citoyens de la Ville de Prévost afin d'effectuer une requête concernant le déneigement.

Pour joindre la Ville de Prévost :



DÉNEIGEMENT

3 trucs pour faciliter les opérations de déneigement cet hiver

Lors d'une chute de neige ou d'une opération de déneigement, il est important de respecter certaines bonnes pratiques pour permettre un déneigement de qualité et rendre les rues plus sécuritaires.

Voici quelques trucs pour aider au déneigement des rues cet hiver :

- Placez votre bac (ordures, récupération ou compost) le matin-même de la collecte
- Positionnez votre bac dans votre entrée à 1 mètre de la voie publique
- Respectez les restrictions de stationnement dans la rue en vigueur du 1^{er} novembre au 23 décembre et du 3 janvier au 1^{er} avril inclusivement

Info-neige :





COLLECTE SPÉCIALE

Sapins de Noël : rien ne se perd !

Saviez-vous qu'à Prévost, vos sapins de Noël connaissent une deuxième vie grâce à notre partenariat avec Arbressence ? Les sapins récoltés sont acheminés pour y être transformés. Les branches et aiguilles sont distillées afin d'extraire une huile essentielle de grande qualité. Le résidu de ce processus, sous forme de paillis écologique, est ensuite redistribué à des partenaires municipaux et corporatifs, où il est utilisé comme remblai écologique.

Une belle façon de donner une nouvelle utilité à vos sapins tout en contribuant à l'économie circulaire et à la préservation de l'environnement !

Collecte des sapins : les sapins doivent être déposés en bordure de rue, bien en vue, le dimanche 11 janvier. Ils doivent rester accessibles jusqu'à leur collecte et être dégagés en cas de chute de neige. Ils doivent être débarrassés de toutes leurs décorations et découpés en sections d'une longueur maximale de 8 pieds.



PRÉVENTION

Fondues et raclettes : précautions à prendre pour ces classiques des Fêtes

Rien de plus savoureux et pratique qu'une bonne fondue ou qu'une délicieuse raclette dans le temps des Fêtes, mais il est important de faire preuve de prudence avec les brûleurs.

Voici des conseils de sécurité pour prévenir les feux de cuisson liés à ces appareils :

- Déposez le brûleur sur une surface incombustible qui protège la table
- Utilisez le couvercle approprié pour éteindre le brûleur
- Assurez-vous que le brûleur est refroidi avant de le remplir
- Procurez-vous un deuxième brûleur plutôt que de transvider le combustible
- Si possible, choisissez un réchaud électrique ou à combustible en gel qui ne nécessite pas de remplissage
- Ayez toujours un extincteur portatif aisément accessible et facile d'utilisation
- Vérifiez les piles de vos avertisseurs de fumée
- Gardez les cordons électriques hors de portée des enfants

Prochaines séances du conseil municipal

Lundi 19 janvier, 19 h

Lundi 9 février, 19 h

Lundi 9 mars, 19 h

Les séances du conseil municipal sont publiques et se déroulent à la Salle Saint-François-Xavier (994, rue Principale, Prévost).

Webdiffusion

Les séances du conseil sont diffusées en direct sur la page Facebook de la Ville de Prévost. Il est possible d'accéder aux vidéos antérieures des séances sur la page YouTube de la Ville.

Pour joindre les membres du conseil municipal :

 ville.prevast.qc.ca/elus

Communiquer avec la Ville de Prévost

311 | 450 224-8888
servicecitoyen@ville.prevast.qc.ca

Site Internet : ville.prevast.qc.ca

Pour tous les détails sur nos points de service et nos horaires :




Prévost

Suivez-nous !



ACTIVITÉS D'HIVER

Allons jouer dehors !

Glissade sur neige

Libre accès tous les jours au terrain de soccer des Clos-Prévostois, sur la rue du Clos-Toumalin. Apportez votre traîneau !

Activités sur les sentiers

Parc de la Coulée

Activités permises : raquettes, ski de fond et fatbike
Coût : gratuit, carte de membre nécessaire
Détails : parcdelacoulee@hotmail.com

Forêt Héritage

Activités permises : raquettes, ski de fond et fatbike
Coût : gratuit, carte de membre nécessaire
Détails : heritagedunord.org

Parc de la Rivière-du-Nord

Activités permises : raquettes, ski de fond et marche
Coût : différents tarifs
Détails : parcrivieredunord.ca

Parc linéaire le P'tit Train du Nord

Activités permises : raquettes, ski de fond et marche
Coût : gratuit pour cet hiver
Heures d'ouverture de la Gare de Prévost :
10 h à 16 h, tous les jours, lorsque les conditions le permettent
Consignes et détails : ptittraindunord.com/skier

Patinoires extérieures

Pour connaître l'emplacement et l'état des patinoires :

? ville.prevast.qc.ca/patinoires



RAPPEL

Inscription aux activités de la programmation de loisirs – Hiver 2026

Les inscriptions sont en cours jusqu'au 5 janvier. Après cette date, des frais de 10 \$ par activité s'appliqueront pour toutes les nouvelles inscriptions.



Gratuit!

Heure du conte 3 à 5 ans

Mercredi 21 janvier, 10 h 30
Samedi 24 janvier, 10 h
Bibliothèque
Jean-Charles-Des Roches
Places limitées
Inscription en ligne

Atelier d'éveil à la lecture 0 à 2 ans

Mardi 20 janvier, 10 h 30
Bibliothèque
Jean-Charles-Des Roches
Places limitées
Inscription en ligne

Pour vous inscrire:

? ville.prevast.qc.ca/inscription



Joon Oh Kim



Duo Beiga-Flor



Matt Dupont

Diffusions Amal'gamme

Joon Oh Kim
Le combat héroïque

Dimanche 11 janvier 2026, 14 h 30
Coût : 30 \$ (entrée) / 25 \$ (abonné)
gratuit pour les moins de 12 ans

Duo Beiga-Flor
Songes d'ailleurs

Dimanche 25 janvier 2026, 14 h 30
Coût : 35 \$ (entrée) / 30 \$ (abonné)
gratuit pour les moins de 12 ans

Matt Dupont et Jérémie Roy
Et si la harpe m'était récitée

Dimanche 8 février 2026, 14 h 30
Coût : 35 \$ (entrée) / 30 \$ (abonné)
gratuit pour les moins de 12 ans

Lieu : Salle Saint-François-Xavier
994, rue Principale

Réservation nécessaire :
diffusionsamalgamme.com

Desjardins
Caisse de la Rivière-du-Nord
PRÉSENTE

ATTACHE TA TUQUE!

7 FÉVRIER

DÈS 18 H // ÉCOLE DU CHAMP-FLEURI

Plus d'informations à venir en janvier !

Prévost

vivez/Prévost

Joye



*Je vous souhaite de
**joyeuses
fêtes !***

Catherine Hamé - préfète

 **MRC des
Pays-d'en-Haut**

PHARMACIE

SOPHIE CHÂTILLON affiliée à  **famiprix**

2432 Bd du Curé-Labelle, Prévost • Tél : 450 432-4004

*Toute l'équipe du Famiprix de Prévost vous souhaite
un joyeux temps des Fêtes rempli de santé, de
bonheur et de beaux moments en famille.*



Merci de votre confiance et au plaisir de vous servir en 2026 !



**TIM
WATCHORN**

DÉPUTÉ FÉDÉRAL
PAYS-D'EN-HAUT

tim.watchorn@parl.gc.ca 450-227-6303

Joyeuses Fêtes

Joyeuses Fêtes

Papillon
+ ASSOCIÉS

3038 Curé-Labelle, Prévost, Québec, J0R 1T0
Tél : 450.227.5531 | Fax : 579.278.0727



** Nous vous souhaitons
de très Joyeuses Fêtes ! **

Veuillez prendre note que nos bureaux seront fermés
du 24 décembre 2025 au 11 janvier 2026 inclusivement.



*Toute l'équipe de la
clinique vous souhaite de
Joyeuses Fêtes.*

2994 Bd du Curé-Labelle, Suite 101 | 450 224-2322



**Prév-automobiles
mécanique 224-2771**

*Toute l'équipe vous souhaite
de très joyeuses Fêtes!*



Nous serons fermés du 24 décembre 2025
midi au 4 janvier 2026 inclusivement.

**ÉQUIPE
ST-AMOUR**

Vos courtiers dans les Laurentides

*L'équipe vous souhaite
de joyeuses Fêtes!*



Téléphone : 450 335.2611



HUMANIA
Agence immobilière



SONIA BÉLANGER

DÉPUTÉE DE PRÉVOST
MINISTRE RESPONSABLE DES AÎNÉS ET DES PROCHES AIDANTS
MINISTRE RESPONSABLE DES SERVICES SOCIAUX
MINISTRE DÉLÉGUÉE À LA SANTÉ MINISTRE RESPONSABLE DE LA RÉGION DES LAURENTIDES

✉ sonia.belanger.prev@assnat.qc.ca

Joyeuses Fêtes!

Nous vous souhaitons une année remplie
de douceurs et la santé nécessaire pour
profiter de ce que la vie offre de meilleur!



ASSEMBLÉE
NATIONALE
DU QUÉBEC

L'étonnante vitalité de la presse locale québécoise : entre résilience et incertitude

Nicolas Michaud n.michaud@journaldescitoyens.ca

Le 29 novembre 2025, à l'invitation de l'Association des médias écrits communautaires du Québec (AMECQ), plus de 25 artisans de journaux locaux et régionaux se sont réunis virtuellement. Bien plus qu'un simple rendez-vous, cette rencontre multirégionale a servi de véritable baromètre pour un secteur à un moment charnière de son histoire. L'ambiance, empreinte à la fois de solidarité et d'inquiétudes partagées, a rapidement démontré que les enjeux dépassent la seule gestion d'entreprise : ils touchent directement l'infrastructure civique de centaines de communautés québécoises.

L'idée reçue veut que la presse locale, ce pilier des communautés, soit en déclin et balayée par la vague inarrêtable du virage numérique. Loin des clichés de salles de rédaction désertées, la réalité observée dans les municipalités et villages du Québec est celle d'un milieu animé par l'ingéniosité et une résilience remarquable. Les discussions ont révélé non pas un secteur sur la défensive, mais un écosystème qui s'adapte, innove et redéfinit activement les règles de l'information de proximité.

Malgré la diversité géographique et la taille des journaux représentés, une grande convergence des enjeux est apparue : révélant une réalité largement partagée à l'échelle du Québec. En l'espace de deux heures, les échanges ont mis en lumière que les médias locaux et régionaux sont principalement confrontés à quatre défis structurels similaires.

1. Le papier résiste à l'ère numérique

À l'heure de la transition numérique accélérée, le format en papier pourrait sembler voué au déclin. Pourtant, il demeure un pilier central pour les journaux communautaires du Québec. Cet attachement dépasse la simple tradition : il répond à une demande claire d'un lectorat fidèle, pour qui le journal imprimé constitue à la fois un objet tangible, un rituel et une source de confiance privilégiée en matière d'information locale. Le papier conserve aussi un capital de crédibilité élevé et demeure un support publicitaire distinctif et apprécié.

Les participants se sont accordés à dire que l'opposition entre papier et numérique appartient désormais au passé. Le véritable enjeu

stratégique consiste à combiner intelligemment les deux formats pour en faire des alliés complémentaires : maintenir une offre solide en papier tout en exploitant le potentiel numérique afin d'enrichir le contenu, d'accélérer la diffusion de l'information et de diversifier les sources de revenus liées à la production originale.

Cependant, le virage numérique est loin d'être une solution simple ou économique. Les discussions ont révélé des coûts importants reliés au développement, à l'entretien des sites Web et à l'expertise technique requise. Les mises à jour constantes, l'hébergement et l'adaptation aux algorithmes constituent un défi majeur, et ce, particulièrement pour des organisations fonctionnant largement grâce au bénévolat.

Cette complexité est accentuée par le blocage des contenus d'actualité sur Facebook comme conséquence de la loi fédérale C-18. Pour préserver leur visibilité, les journaux communautaires ont dû déployer diverses stratégies de contournement, telles que la diffusion de visuels sans liens directs, la création de pages distinctes ou l'adaptation de leur identité numérique.

En réponse à ces défis, l'AMECQ a confirmé l'embauche d'une agente de développement numérique dont le mandat vise à offrir un soutien technique direct aux journaux membres afin de renforcer leur autonomie et leur performance en ligne.

2. La distribution est un sport de combat... et d'imagination

Pour un journal communautaire, la distribution ne constitue pas une simple étape logistique : c'est le lien vital qui le connecte à son

lectorat. Les grèves récurrentes de Postes Canada et l'incertitude entourant l'avenir du service de courrier communautaire ont été identifiées comme la préoccupation opérationnelle la plus urgente, et sont perçues par plusieurs journaux comme une menace existentielle.

Pour pallier cette vulnérabilité, les discussions ont fait émerger une variété de solutions, souvent de nature artisanale : la mobilisation de bénévoles pour la distribution au porte-à-porte, le recours à des camelots rémunérés, l'utilisation de commerces, de bibliothèques ou de bureaux municipaux comme points de dépôt, ainsi que l'adoption de modèles hybrides combinant les services de livraison privés et les réseaux bénévoles locaux.

Chaque solution comporte toutefois ses limites. En milieu rural, la dispersion des habitations complique la distribution manuelle. En milieu urbain, l'accès restreint aux immeubles à logements multiples, notamment en raison de la « clé du facteur », rend la distribution privée partielle, voire impossible. À cela s'ajoutent des coûts souvent imprévus, qui fragilisent davantage des finances déjà serrées.

3. Le nerf de la guerre ou comment réinventer le financement

La viabilité financière des médias communautaires repose sur un triptyque entre les subventions gouvernementales, les revenus publicitaires et le soutien municipal : trois sources maintenant fragilisées. Cette précarité oblige les journaux à repenser leur modèle pour préserver à la fois leur indépendance et leur pérennité.

Un consensus clair s'est dégagé : les modes de financement traditionnels ne suffisent plus. La

survie des médias passe désormais par une diversification proactive des revenus et par des approches plus entrepreneuriales. Si les subventions restent cruciales, leur versement tardif complique la planification. Le financement municipal, quant à lui, demeure soumis aux aléas politiques locaux, d'autant plus que la loi n'oblige pas les Municipalités à soutenir les journaux au-delà de la publication des avis publics. L'épaulement des Municipalités peut ainsi être déterminant ou, à l'inverse, fragilisé par des compressions, voire par une concurrence directe lorsque celles-ci publient leurs propres outils d'information.

Pour surmonter ces défis, plusieurs pistes de solution ont été évoquées : l'organisation de collectes de fonds communautaires, et la création de partenariats stratégiques avec les Municipalités (notamment par la vente d'espaces publicitaires ou la signature de contrats de service). S'ajoutent à cela le développement de produits publicitaires innovants (tels que les publiereportages ou les cahiers spéciaux à forte valeur ajoutée), ainsi que le recours à des sources de financement alternatives (comme les budgets discrétionnaires des députés ou les fondations privées).

L'AMECQ prévoit de mener une nouvelle étude de lectorat à l'échelle provinciale, considérant que la plus récente remonte à 2018. Ces données actualisées sont jugées essentielles pour consolider les arguments auprès des annonceurs et des institutions. Parallèlement, des discussions sont en cours avec le ministère de la Culture et des Communications au sujet d'un projet de loi qui obligerait les institutions publiques à consacrer une part de leurs budgets publicitaires aux médias locaux.

4. Le défi humain : assurer la relève et fédérer les équipes

Au-delà des enjeux financiers, un problème plus discret, mais tout aussi déterminant se profile : celui de la relève. Le vieillissement des équipes (particulièrement au sein

des conseils d'administration et des directions générales) ainsi que la rareté des candidatures compromettent directement la survie de petites organisations journalistiques. Si la production de contenu attire encore des collaborateurs, la gouvernance repose souvent sur un noyau restreint de bénévoles surchargés.

Pour contrer cette tendance, certains journaux adoptent des stratégies d'embauche plus ciblées pour pourvoir leurs postes vacants. Plutôt que de lancer des appels généraux, certains utilisent leur propre média pour recruter des candidats aux profils précis. Cette méthode a permis de rajeunir et de dynamiser plusieurs équipes de journaux. Des collaborations avec des établissements scolaires, la participation d'élèves ou d'étudiants à la rédaction, ainsi que la mise en valeur de thèmes proches des préoccupations de la jeunesse, contribuent aussi à renouveler à la fois la relève et le lectorat.

Les stages universitaires constituent un levier de recrutement efficace, surtout pour les médias situés à proximité d'institutions d'enseignement. Certains journaux ont même repensé leur organisation interne en remplaçant le poste unique de rédacteur en chef par une structure plus collaborative, ce qui favorise la motivation et la cohésion des équipes.

Des laboratoires d'avenir

Loin d'être des reliques d'un passé révolu, les journaux communautaires québécois s'affirment comme de vibrants laboratoires d'innovation, de résilience et de cohésion sociale. En misant sur des atouts que l'on croyait désuets (tels que l'attachement au papier, l'ingéniosité logistique et une solidarité à toute épreuve), ces journaux peuvent déjouer les pronostics les plus pessimistes. Ces médias ne se contentent pas de relayer l'actualité : ils tissent le lien social, soutiennent la démocratie locale et expérimentent au quotidien des modèles pour l'avenir de l'information.





Inscrivez-vous



Une soirée de Noël mémorable

Le souper-danse Spécial de Noël tenu le 6 décembre dernier a réuni 140 participants, pour la plus grande satisfaction des organisateurs du Club Soleil. Il s'agit d'un record de participation.

Cette importante affluence a illuminé la dernière soirée de danse de l'année et a contribué à en faire un moment inoubliable. Parmi les invités d'honneur figuraient Sonia Bélanger, ministre responsable des Aînés et des Proches aidants et députée de Prévost, Tim Watchorn, député des Pays-d'en-Haut, ainsi que Paul Germain, maire de Prévost.

Cette participation généreuse a permis de clore l'année 2025

dans une ambiance chaleureuse et conviviale. « Que cette nouvelle année soit exceptionnelle pour chacun. Que 2026 apporte prospérité, bonheur, santé, joie et amour », a exprimé la présidente, Suzanne Monette

Relâche pour le temps des Fêtes

Le Club Soleil de Prévost fera relâche pendant la période des

Fêtes. Les activités hebdomadaires reprendront le 6 janvier.

Cours de danse en ligne : dès le 12 janvier

Soirée souper-danse : le 14 février

Les cartes de membre annuelles sont offertes au coût de 15 \$, auprès de Suzanne Monette au 450-224-5612.

La page Facebook Club Soleil Prévost présente le dépliant complet des activités prévues pour 2026.



Suzanne Monette, présidente du club Soleil, Sylvie Lachance secrétaire et Estelle Denis, administratrice



Paul Germain accompagné de son épouse, Sonia Bélanger accompagnée de son époux, Jean Dutil et son épouse ainsi que Tim Watchorn accompagné de son épouse.



Les choristes Ô Chœur du Nord

Impatients de faire votre connaissance!

Salle de presse

Vous aimez chanter? Vous êtes prêts à y mettre temps et énergie? Ô Chœur du Nord est toujours à la recherche de choristes dans tous les registres de voix, plus particulièrement dans les pupitres des altos, ténors et basses. Lire la musique est un atout.

La chorale, fondée en 1974, présente deux séries concerts par année, soit en décembre (concert de Noël) et en juin (avec un thème adapté) offrant à leur auditoire des pièces classiques et populaires.

Vous êtes invités à prendre rendez-vous le 12 janvier prochain pour une audition avec notre maestro Louis Babin au 2490 rue de l'église (Centre Athanase-David). Écrivez-nous par courriel à: info@ochoeur-dunord.org ou dans la zone « DEVENIR CHORISTE » de

notre site web : www.ochoeur-dunord.org. Nous vous contacterons dans la semaine précédant l'audition pour déterminer l'heure à laquelle vous présenter.

Les répétitions régulières de l'Ensemble vocal Ô Chœur du Nord ont lieu le lundi soir à la salle communautaire Athanase David de Val-David de 18 h 30 à 21 h, avec des répétitions intensives un samedi par mois. Les répétitions débiteront le lundi 19 janvier 2026.

CONCOURS DE POÉSIE LIBRE

Prix d'excellence en français
GASTON-MIRON

14^e édition



Offrez des plumes à vos mots !

Le Mouvement Québec français des Laurentides (MQFL) et la Société nationale des Québécois et Québécoises des Laurentides (SNQL) ont lancé récemment la 14^e édition de son concours littéraire honorant le poète laurentidien Gaston Miron.

Les deux organismes vous appellent à produire un texte de poésie libre ou rythmé, rédigé en français, d'un

maximum de 300 mots, sur un thème de votre choix, d'ici le 12 janvier prochain.

Trois prix de 500 \$, 300 \$ et 200 \$ seront remis dans chacune des deux catégories de 12 à 17 ans; et de 18 ans et plus. L'événement aura lieu à la salle Germaine-Guèvremont, au cégep de Saint-Jérôme, le 22 mars.

Notez que la poésie, qui ne s'écrit pas en paragraphe, est

dite libre si elle ne se préoccupe pas nécessairement des rimes ni du nombre de syllabes des mots disposés sur chaque ligne de texte; et que ces données sont habituellement respectées en poésie rythmée.

Les signataires doivent s'inscrire sur le site snq-laurentides.quebec d'ici le 18 janvier 2025.



Émilie Corbeil emilie.corbeil@journaldescitoyens.ca

Séance ordinaire du conseil municipal tenu le 1^{er} décembre 2025

Point d'informations du maire

Le *Piedmontais* est sur le site internet et a été distribué par courrier. Les inscriptions pour les activités de janvier sont ouvertes et la programmation est disponible sur le site comme dans le *Piedmontais*.

La politique « Municipalité amie des aînés » (MADA) est désormais disponible sur le site web. Le maire invite les citoyens à en prendre connaissance.

Le calendrier des collectes pour 2026 a été distribué par la poste. Le maire en profite pour

inviter les citoyens à rentrer les bacs promptement après la collecte.

Aide alimentaire dans la région

Malgré que la campagne de la guignolée soit terminée, le maire invite les gens à faire des dons au Garde-Manger des Pays-d'en-Haut, qui enregistre un manque à gagner important cette année. En effet, Monsieur Marcil, aujourd'hui décédé, donnait 100 000 \$ chaque année. Monsieur Bouclin souligne que 1 400 repas sont servis chaque semaine dans la MRC.

On précise qu'aucun projet de ce type n'est sur la table, mais que le comité est formé en prévision des besoins. Marie-Ève Boivin, Maryse Fontaine et Marc-Antoine Séguin ont été nommés sur ce comité.

Un comité pour l'écocentre, dont la gestion est partagée avec la Ville de Saint-Sauveur et dont on souhaite assurer une saine gestion. Bernard Bouclin, Pierre Gingras et Maryse Fontaine ont été nommés sur ce comité.

Un comité intermunicipal en sécurité incendie est finalement créé. Bernard Bouclin, Pierre Gingras et Maryse Fontaine y siégeront.

Urbanisme et environnement

Le programme gouvernemental « planter pour demain » permet de recevoir des subventions allant jusqu'à 50 % des coûts et 25 000 \$ pour la plantation d'arbres. Une demande sera donc déposée, en conformité avec le plan directeur pour le développement du parc Gilbert-Aubin.

Une lettre d'entente sera signée afin d'assurer un partage de données dans le cadre d'une étude du ministère de l'Environnement, qui souhaite étudier les interactions entre les eaux de surface et les eaux potables souterraines. Ce projet, auquel la Municipalité participera, est financé à 100 % par le ministère et permettra à

Piedmont de mieux connaître les vulnérabilités des puits et de les protéger, tout en aidant notre adaptation aux changements climatiques.

Loisirs et culture

Le service des loisirs fera la planification des événements suivants pour 2026 :

- Randonnée aux flambeaux le 16 janvier
- Plaisirs sur neige le 7 février

Le budget est en cours d'élaboration et la programmation sera revue pour les événements qui suivront dans l'année 2026. Le Conseil fera un suivi au début de l'année 2026 à ce sujet.

Capacité d'épuration des eaux usées

Le procès-verbal et la présentation qui a été faite lors de la consultation publique de début décembre sont disponibles sur le site web. En résumé, le maire explique que la capacité de Piedmont est à saturation concernant l'épuration des eaux usées. Il ne sera donc pas possible pour la Municipalité d'accepter de nouvelles demandes de branchement à l'égout, et ce, au moins pour la prochaine année.

À la suite d'une question d'un citoyen, le maire a précisé que des professionnels ont été dépêchés pour tenter de régler la problématique des eaux parasites et que des démarches seront entreprises à la Régie des eaux usées, qui inclut la ville de Saint-Sauveur, afin de trouver des solutions en lien avec le développement démographique. Il n'est pour l'heure pas possible de déterminer la hauteur de ce développement, puisque la réglementation afférente au plan d'urbanisme n'a pas encore été adoptée.

Le Conseil, considérant la saturation des capacités d'épuration des eaux usées, a adopté le règlement 942-25, interdisant tout nouveau branchement à l'égout municipal.

Questions des citoyens

Un citoyen mentionne que, pour certains, l'attente a été très longue pour pouvoir voter. Il demande si des améliorations seront faites avant les prochaines élections. Le maire répond que le Conseil va réfléchir à la question.

Une séance extraordinaire sur le budget a été tenue le 14 décembre 2025.



Calendrier des conseils 2026

12 janvier - 7 avril
6 juillet - 2 février
4 mai - 3 août - 2 mars
1 juin - 8 septembre
5 octobre - 2 novembre
7 décembre

Ressources humaines

Le Conseil poursuit dans sa lancée de constituer des comités et de nommer des membres du Conseil sur ces derniers et sur les comités existants. Trois nouveaux comités verront donc le jour :

Un comité de démolition pour prévoir et encadrer les opérations de démolition sur les gros bâtiments.

AVIS PUBLIC

10 décembre 2025

Avis public d'entrée en vigueur du règlement 930-25 relatif au plan d'urbanisme, abrogeant et remplaçant le plan d'urbanisme 756-07 - Avis corrigé

Avis public - Résumé du Règlement numéro 930-25 concernant le plan d'urbanisme, abrogeant et remplaçant le plan d'urbanisme 756-07

Avis public - Dérogation mineure: 450, chemin des Fauvettes

3 décembre 2025

Avis public d'entrée en vigueur du règlement à caractère provisoire N°942-25 afin d'interdire des interventions susceptibles de créer des besoins excédant la capacité résiduelle réservée à la Mun. de Piedmont de la station d'épuration de la RAEU

Avis public - Détermination des dates, heure et lieu des séances du conseil municipal pour l'année 2026

Plus de détails sur piedmont.ca/fr/municipalite/vie-municipale/avis-publics



Toute l'équipe du Moulin aux Épices vous souhaite de Joyeuses Fêtes!

Merci de votre fidélité.

Le Moulin aux Épices | 159, chemin du Pont, Piedmont - 450 227-5135

Consultation publique à Piedmont

Dépassement de la capacité de traitement des eaux usées

Michel Fortier redaction@journaldescitoyens.ca

Piedmont serre la vis en matière de développement pour protéger sa station d'épuration et la rivière du Nord. Lors d'une consultation publique tenue le 20 novembre 2025, la Municipalité a présenté le projet de règlement provisoire 942-25, une mesure exceptionnelle destinée à prévenir tout dépassement supplémentaire de sa capacité résiduelle dans l'infrastructure qu'elle partage avec la Régie d'assainissement des eaux usées de Piedmont, Saint-Sauveur et Saint-Sauveur-des-Monts (RAEU).

Dès l'ouverture de la séance par le maire Bernard Bouclin, les douze citoyens présents ont été informés du constat central : Piedmont utilise déjà près du double de la capacité qui lui est réservée, selon les données issues de la campagne de caractérisation menée par la RAEU en 2025. Environ 50 % du débit proviendrait d'eaux parasites* — infiltration et captage d'eaux de ruissellement — qui devraient normalement être exclues du réseau sanitaire. Cette situation place la station d'épuration à un niveau d'opération qui dépasse les 100 % de sa capacité globale, un seuil critique nécessitant des correctifs structurants.

Face à ce diagnostic, le projet de règlement 942-25 propose une suspension temporaire de plusieurs types d'interventions :

- l'ajout de logements
- l'ajout ou l'intensification de locaux commerciaux, industriels ou institutionnels
- le raccordement d'immeubles actuellement desservis par des installations septiques autonomes.

La Municipalité s'appuie sur la Loi sur les compétences municipales, qui permet d'adopter un règlement provisoire d'une durée

maximale de deux ans. Celui-ci a préséance sur tout autre règlement incompatible.

Certaines exceptions ciblées sont toutefois prévues :

- la reconstruction d'un bâtiment sans augmentation du nombre de logements
- la connexion des propriétés du chemin du Ruisseau, pour lesquelles la Municipalité a confirmé en séance que l'objectif est de rendre possible le branchement de toutes les résidences du secteur
- la construction d'un centre de la petite enfance sur les lots spécifiés
- le renouvellement de permis déjà délivrés avant le dépôt du projet, sachant toutefois qu'un permis devient caduc s'il n'est pas utilisé dans les six mois
- le raccordement de bâtiments comportant au plus deux logements, lorsque la fosse septique est non conforme ou défaillante.

La période de questions a mis en relief le vécu concret des citoyens touchés. Certains propriétaires ont témoigné de leur impasse : impossibilité de construire sur un terrain pourtant acquis comme projet de retraite, investissements déjà engagés dans des plans ou des

demandes de permis, et perception de taxes sur des terrains désormais non constructibles. Le service d'urbanisme a rappelé qu'aucun droit acquis ne peut être cristallisé lorsqu'un moratoire s'applique, et que la Municipalité n'a légalement pas la possibilité de délivrer un permis assujéti à une interdiction.

Plusieurs participants ont aussi demandé si le règlement pourrait être levé dès que les eaux parasites seraient réduites. La réponse a été qu'une baisse substantielle des infiltrations ne suffira pas à elle seule. La levée du règlement exige également une augmentation de la capacité de traitement de la station d'épuration, ce qui implique des investissements majeurs et une planification sur plusieurs années.

Enfin, si certains citoyens ont exprimé leur frustration, plusieurs ont aussi reconnu la nécessité d'une action rapide pour éviter des surverses supplémentaires et protéger la qualité de l'eau de la rivière du Nord.

Le règlement 942-25 se veut donc une mesure transitoire, mais essentielle : un temps d'arrêt pour permettre à Piedmont d'identifier les causes précises des infiltrations, de mettre en œuvre un plan de réduction des eaux parasites, et de collaborer avec la RAEU à la mise à niveau future des infrastructures qui desservent les deux communautés.

* Les « eaux parasites » sont des eaux qui ne devraient pas se retrouver dans le réseau d'égout

sanitaire, mais qui y entrent par infiltration ou par raccordements non conformes. Elles peuvent représenter une part considérable des volumes à traiter... comme c'est le cas à Piedmont. Les eaux parasites ne sont pas dangereuses en elles-mêmes, mais elles compromettent la performance et la capacité du système d'assainissement, retardent les projets de développement et augmentent les coûts de traitement pour toute la collectivité.

<https://www.piedmont.ca/fichiersUpload/fichiers/20251126142334-presentation-consultation-publique-reglement-942-25.pdf>

<https://www.piedmont.ca/fichiersUpload/fichiers/20251126142347-pv-consultation-publique.pdf>

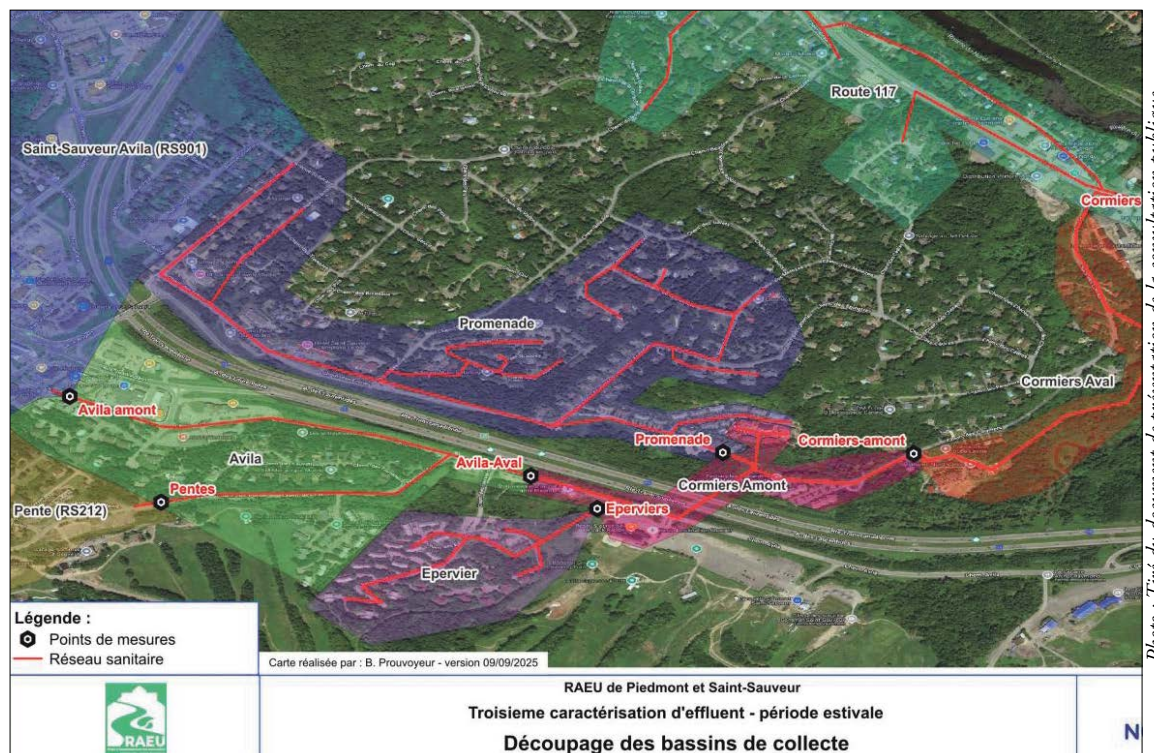


Photo : Tiré du document de présentation de la consultation publique

RAEU – en chiffres

La RAEU dessert environ 6 750 branchements, dont 1 116 commerciaux (branchés aux réseaux municipaux). Le nombre de branchements se détaille comme suit :

Piedmont	1 531 résidentiel et 65 commercial = 1 596 (23,6 %)
Saint-Sauveur	4 106 résidentiel et 1 051 commercial = 5 157 (76,4 %)
Débit moyen journalier annuel	~ 5 273 m ³ /j (5 276 200 L/j), donc soit l'équivalent de 2 piscines olympiques par jour

** Tiré de la présentation de la Régie d'Assainissement des Eaux usées du 20 novembre dernier.



Séance ordinaire du conseil municipal tenu le 8 décembre 2025

Au début de la séance, le conseil municipal de Sainte-Anne-des-Lacs (SADL) a approuvé les listes de dépenses courantes en date du 30 novembre 2025, soit 363 067,99 \$ en factures déjà payées et 287 810,10 \$ en factures à payer.

Finances – Un total de 5 650,20 \$ a été reversé au fonds de roulement après que trois projets municipaux ont été complétés en deçà du budget alloué : le remplacement du système d'air climatisé de la caserne, l'achat d'un véhicule électrique usagé et l'acquisition d'ordinateurs portables.

Une résolution a été adoptée autorisant le refinancement par billets d'un montant total de 498 400 \$ à compter du 14 janvier 2026. Cette opération d'une durée de cinq ans ne crée aucune nouvelle dette et vise uniquement à rembourser des emprunts existants contractés en 2014, 2015 et 2020.

Administration – Le conseil municipal a autorisé la signature de deux lettres d'entente avec le syndicat des employés municipaux (SCFP 3894), qui sont des rectifications découlant de

l'application de la nouvelle convention collective.

Pour assurer l'accès public au sentier de la piste Éclipse, la Municipalité a conclu une entente avec un propriétaire du chemin des Moucherolles. Dans le cadre de cet accord, SADL cède une petite portion de chemin (lot 5 374 567) qui servira d'entrée privée au résident, et obtient en contrepartie une bande de terrain de trois mètres de large située sur les lots 6 389 861 et 6 389 862. Cet échange de terrains permettra de maintenir un sentier piétonnier le long de la nouvelle propriété, assurant ainsi la continuité du réseau d'Héritage Plein-Air-du-Nord.

Modifications procédurales – Le maire a introduit une nouvelle procédure de vote visant à accélérer les délibérations sur les points consensuels, tout en préservant les

garanties démocratiques pour les dossiers les plus sensibles : une résolution est désormais considérée comme adoptée à l'unanimité, à moins qu'un membre du conseil ne demande expressément la tenue d'un vote à voix haute.

Sauf exception, les réunions continueront de se tenir le deuxième lundi de chaque mois à 19 h 30, mais le maire a annoncé que les élus seront désormais disponibles trente minutes avant chaque séance, dès 19 h, pour échanger de manière informelle avec les citoyens : une initiative destinée à favoriser la proximité et le dialogue.

Environnement – Le conseil municipal a reconduit le mandat de Jean-Marc Tardif et a nommé Paul Landry, un citoyen déjà impliqué dans les affaires municipales, comme nouveau membre du Comité consultatif en environnement (CCE). Tous deux siégeront durant deux ans jusqu'au 31 décembre 2027.

Les études de sécurité pour quatre des cinq barrages visés sont terminées et seront publiées sur le site Web de la Municipalité d'ici la fin de l'année. Quant à l'étude pour le barrage du lac Parent, celle-ci sera réalisée en 2026.

Travaux publics et voirie – Le conseil municipal a octroyé un contrat de 79 900 \$ à la firme d'ingénierie EXP pour la mise à jour des plans et devis ainsi que pour la surveillance des travaux de réfection du chemin des Noyers. Le conseiller Sylvain Harvey et le maire ont précisé que ce projet, amorcé dès 2021 avec la réalisation d'études d'ingénierie préliminaires, figurait déjà dans la planification municipale. Afin de préserver les investissements réalisés, il a donc été jugé nécessaire de le poursuivre. Le coût total des travaux est actuellement évalué entre 1,4 M\$ et 1,5 M\$.

Cette décision a suscité de nombreuses interventions citoyennes en plaçant la gestion globale du réseau routier au cœur des préoccupations. Une première citoyenne a contesté les critères ayant mené à la sélection de cette rue par rapport à d'autres, jugées prioritaires dans des rapports antérieurs en nommant spécifiquement les rues des Lilas et Colibri.

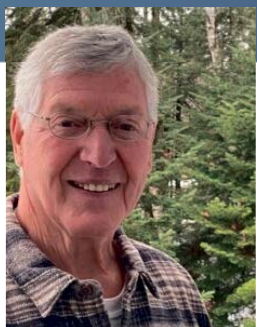
Au nom d'un collectif de 194 familles issues des 14 chemins granulaires de la municipalité, représentant près de 700 000 \$ en taxes annuelles, une citoyenne a interpellé le conseil sur la récurrence des reports concernant les rues

non asphaltées. Elle a exprimé un sentiment d'injustice partagé par plusieurs résidents à propos du décalage observé dans la planification municipale.

Une autre citoyenne a proposé une approche plus collaborative en suggérant la création d'un comité de résidents qui travaillerait conjointement avec le nouveau Comité des travaux publics. Ce groupe aurait pour objectif d'élaborer un plan d'action clair et pluriannuel afin de sortir de ce qui est perçu comme une forme « d'improvisation ». Par ailleurs, un autre citoyen a demandé que la réfection du chemin des Pensées, une artère collectrice jugée en très mauvais état, soit inscrite au prochain plan triennal d'immobilisations.

En réponse à la mobilisation citoyenne, le maire et les conseillers ont martelé que le dossier des chemins constitue une priorité absolue pour la nouvelle administration. Ils ont souligné que la création récente du Comité des travaux publics vise précisément à examiner l'état complet du réseau routier, à recenser l'ensemble des engagements antérieurs et à établir un plan d'action cohérent et équitable, en collaboration directe avec les citoyens à compter du début de l'année 2026.

Mot du maire



Chères concitoyennes,
Chers concitoyens,

Le 15 décembre, nous avons adopté le budget 2026 ainsi que le PTI 2026 à 2028. Avec une hausse de 1,68 %, le taux de taxation demeure sous l'inflation provinciale de 3,2 %.

Nous présentons un budget de 10 110 337 \$, établi de façon à respecter la capacité de payer de l'ensemble de la communauté.

Le PTI 2026 à 2028 reprend sensiblement celui présenté en 2025 afin de respecter les obligations légales. Au cours des prochains mois, nos comités de travail analyseront les besoins à venir et proposeront une mise à jour structurée et cohérente.

En 2026, le Conseil et moi-même accorderons une attention particulière aux infrastructures routières, aux bâtiments municipaux, aux opérations de voirie, à la sécurité publique, ainsi qu'au noyau villageois, pour un milieu de vie sécuritaire et cohérent avec nos valeurs.

Pour consulter tous les documents sur le budget 2026 : sadl.qc.ca/fr/ma-municipalite/administration/finances-municipales

John Dalzell,
Maire



MUNICIPALITÉ DE Sainte-Anne-des-Lacs

Joyeuses fêtes !

Nos bureaux administratifs et la bibliothèque seront fermés du 24 décembre au 4 janvier.

Calendrier municipal 2026

Le calendrier des dates importantes et des activités pour l'année 2026 est en ligne à sadl.qc.ca.

Nous avons aussi quelques copies à l'hôtel de ville (773, chemin de Sainte-Anne-des-Lacs) et à la bibliothèque (723, chemin de Sainte-Anne-des-Lacs).



Inscriptions aux cours de la session hivernale

C'est parti !

L'hiver est à nos portes, et avec lui nos cours tant attendus !

Que ce soit pour bouger, apprendre ou vous amuser, il y a une activité pour chacun.

Envie d'en savoir plus ?

Consultez toutes les informations : cours offerts, tarifs, modalités et entente intermunicipale à sadl.qc.ca d'ici le 12 janvier.



Inscription aux alertes citoyennes
citoyen.sadl.qc.ca



450 224-2675



sadl.qc.ca



Une affaire pour la jeunesse

Alphée Saint-Germain - Amie fidèle de la bibliothèque de Sainte-Anne-des-Lacs

Je m'appelle Alphée Saint-Germain et j'ai douze ans. J'habite à Sainte-Anne-des-Lacs avec mes parents et mon petit frère, depuis ma naissance. Au niveau de ma scolarité, j'ai étudié en concentration art à Fleur-des-Neiges, à Sainte-Agathe. Puis pendant les quatre années suivantes, j'ai fait l'école à la maison. À cette époque, j'ai eu la chance de participer à l'école de la forêt du Clan Renard, où je me suis beaucoup épanouie. C'est une période de ma vie pendant laquelle j'ai appris autant sur moi-même que sur la nature. J'étudie maintenant au Secondaire, en concentration danse, à l'école Augustin-Norbert-Morin, à Sainte-Adèle. Dans mes temps libres, j'aime beaucoup danser, lire, faire des plans de maisons, peindre, jouer à des jeux de société, skier, faire du taekwondo (boxe) et du bénévolat à mes heures.

Éventuellement, j'aimerais être architecte et/ou décoratrice intérieure. Étant donné mon parcours artistique, il est évident que la culture occupe une grande place dans ma vie. Particulièrement la culture de notre village montagneux. Étant une grande lectrice, la bibliothèque est un lieu que j'apprécie fortement. C'est le meilleur endroit où aller pour trouver le calme et faire des rencontres intergénérationnelles. C'est aussi un espace

dans lequel on peut se remplir les yeux des œuvres d'art qui y sont exposées. J'aime les adultes [de tout âge] qui m'y accueillent à bras ouverts dans leur milieu de travail.

Je fréquente la bibliothèque depuis ma première année de vie et je l'apprécie toujours autant. Petite tranche de vie : lorsque j'étais plus jeune, j'empruntais très souvent *L'imagerie Les princesses*. Maintenant, j'aime beaucoup les romans de J.K. Rowling, la série *Divergence* et *The Summer I Turned Pretty*. Je vous les recommande tous, mais plus particulièrement la série *Résistance*, sur la Seconde Guerre mondiale. Elle est offerte en BD, en roman, en balado et en journal de guerre. J'aime aller me vautrer dans les fauteuils gris du hall de la bibliothèque et y plonger dans un bon roman.

Je rêve que nous ayons une bibliothèque plus grande. J'aime beaucoup

celle de Sainte-Agathe où il y a une grande section jeunesse avec des poufs, et un coin plus reculé, tranquille, pour lire. Je l'imagine avec de grandes fenêtres, des plantes, des œuvres d'arts, des fauteuils

confortables. Il y aurait beaucoup de lumière et une grande section pour adultes, en plus d'un espace pour travailler. Je suis allée visiter la Grande Bibliothèque de Montréal et j'ai beaucoup aimé mon expérience. En revanche, ce que j'ai moins aimé est le fait qu'il y ait des

écrans. Ce que je préfère, c'est une bibliothèque où l'emphase est mise sur les livres et non sur les multimédias. Bref, la bibliothèque devrait être un endroit où toutes les générations se sentent les bienvenues puisque c'est un des rares endroits où la rencontre a lieu entre les âges.



Photo : Michel Fortier

La bibliothèque rêvée de Marie-Ève Albert se présente comme un univers à explorer, peuplé de cachettes discrètes et de dimensions secrètes. Derrière chaque étagère semble se dissimuler un passage vers l'imaginaire, un recoin propice aux confidences silencieuses et aux grandes aventures intérieures. Les livres y deviennent des portes, les alcôves des refuges, et l'espace lui-même invite à la curiosité, à l'émerveillement et au plaisir de se perdre pour mieux se retrouver.



Nous vous
souhaitons un
merveilleux
temps des fêtes
et de joyeuses
lectures tout au
long de 2026!



Brioche de Noël

Avec Odette Morin
odemorin@journaldescitoyens.ca



À mi-chemin entre le pain brioché et le « panettone » cette recette de brioche, vous verrez, n'a rien à leur envier. Facile à réaliser en suivant les étapes, elle vous donnera peut-être envie d'aller plus loin en pâtisserie. La tradition italienne veut que ce gâteau brioché, comportant fruits secs et fruits confits, soit confectionné pour Noël.

La recette d'aujourd'hui est une version simplifiée et surtout, allégée du « panettone ». Sa mie est plus dense sans être lourde et sa teneur en cholestérol est de beaucoup inférieure. Pour la même quantité de farine que notre recette, le « panettone » contient 10 œufs, 500 g de beurre (plus d'une livre) et presque trois fois plus de sucre soit 400 g.

La brioche se conserve plusieurs jours à la température de la pièce (autour de 20° C) et elle se congèle aussi très bien. Elle gagnera en légèreté après deux ou trois jours, comme le « panettone » d'ailleurs, qui est servi un peu rassis. On pourra diviser la pâte et la cuire dans plusieurs petits moules pour offrir ces mini-brioques en cadeau, à de pauvres malheureux!

Dans cette recette, on n'utilise pas de fruits confits du commerce qui en passant, sont confectionnés à partir de rutabagas colorés, sucrés et affublés de saveurs artificielles et de « et/ou ». On utilise plutôt des fruits secs coupés en petits dés, des zestes frais d'orange et de citron, le tout macéré dans du jus d'orange et de l'alcool.

INGRÉDIENTS

MODULE 1 - LA LEVURE

- Eau tiède, 125 ml (½ tasse)
- Sucre, 5 ml (1 cuil. à thé)
- Gingembre moulu, 3 ml (½ cuil. à thé) facultatif, il semblerait que la levure l'aime
- Levure sèche (traditionnelle), 1 sachet (15 ml soit 1 cuil. à soupe)

Mélangez l'eau, le sucre et le gingembre, ajoutez la levure et mettez de côté dans un endroit exempt de courants d'air pendant une dizaine de minutes.

MODULE 2 - LA PÂTE

- Lait tiède, 250 ml (1 tasse)
- Beurre fondu, 125 ml (½ tasse)
- Sucre, 250 ml (1 tasse)
- Sel, 1 cuil. à thé
- Œufs battus, 2 entiers + 1 blanc (gardez le jaune pour le module 4)
- Vanille, 5 ml (1 cuil. à thé)
- Gingembre moulu, 5 ml (1 cuil. à thé)
- Huile (ou beurre fondu), 30 à 45 ml (2 ou 3 cuil. à soupe) pour enrober la pâte lorsqu'on la met à lever
- Farine blanche non blanchie, 1,250 litre (5 tasses) + 170 ml (¾ de tasse) pour le plan de travail

MODULE 3 - LES FRUITS

- Fruits secs, 500 ml (2 tasses) en petits dés ex. : raisins secs, canneberges, abricots, ananas, papaye, mangue, poire, gingembre confit (en choisir au moins 3)
- Zeste d'orange et de citron frais, 5 ml (1 cuil. à thé) de chacun, râpé ou haché
- Liqueur ou mélange liqueur/alcool, 30 ml (2 cuil. à soupe) ex. : Grand Marnier, Limoncello, Brandy, rhum, vodka...
- Jus d'orange, 125 ml (1/2 tasse)

Mélangez le tout et laissez macérer au moins 3 heures ou toute une nuit. Remuez de temps en temps de façon à ce que tous les fruits absorbent leur part de liquide.

MODULE 4 - LA DORURE

- Jaune d'œuf, 1
- Eau, 10 ml (2 cuil. à thé)
- Sucre, 5 ml (1 cuil. à thé)

Mélangez tous les ingrédients, mettez de côté. Ce mélange à dorure servira à badigeonner la pâte avant de l'enfourner.

- Amandes effilées (elles sont blanchies et tranchées), environ 125 ml (½ tasse) pour la décoration (facultatives)

PRÉPARATION

- Préparez le module 3 (les fruits) à l'avance. Sortez les œufs du frigo 1 heure avant de commencer.
- Préparez le module 1 (la levure) dans un petit bol. Pendant que la levure gonfle, mélangez au fouet dans un grand bol, tous les ingrédients du module 2 (la pâte) sauf la farine et l'huile.
- Lorsque la levure est prête, remuez, et ajoutez-la au module 2. Commencez à y mettre de la farine, environ 1 tasse à la fois. Après la deuxième tasse, troquez le fouet pour une cuillère de bois.

À la quatrième tasse, ajoutez le module 3 (les fruits) à la pâte. En ajoutant la cinquième tasse de farine, raclez les côtés du bol de manière à former une boule. Transférez le tout sur le plan de travail enfariné et pétrissez légèrement pour finir de former la boule.

- Huilez le bol (2 ou 3 cuil. à soupe) et mettez-y la boule de pâte, tournez-la pour bien l'enrober. Recouvrez le bol d'un linge de cuisine propre et légèrement humide. Mettez la pâte à lever dans un endroit tiède et exempt de courants d'air. Laissez la pâte lever pendant 1 ½ heure. Allez chercher votre tricot ou un sudoku!

- Écrasez la pâte pour qu'elle se dégonfle, reformez la boule et remettez-la à lever encore 1 ½ heure.

- Pendant ce temps, beurrez les moules de votre choix. J'ai utilisé un moule en couronne de 9" x 3 ½" (22 cm x 8 ½ cm) et un petit moule rond de 4 ¼" x 2 ½" (10 ½ cm x 6 cm).

- Écrasez la pâte, reformez une boule et déposez-la sur le plan de travail légèrement enfariné. Avec un couteau, partagez la pâte pour les moules de votre choix. Pour la couronne, façonnez un boudin et déposez-le dans le moule en l'écrasant pour bien répartir la pâte. Après avoir rempli les moules, préchauffez le four à 375° F (190° C), cette fois laissez lever la pâte (hors du four) de 45 minutes à 1 heure.

- Avant que la pâte n'ait fini de lever, badigeonnez la surface (au pinceau) avec le mélange de dorure du module 4. Saupoudrez d'amandes effilées.

- Enfourez sur la grille du centre du four. Cuire 15 minutes à 375° F (190° C), diminuez la température du four à 350 F (175° C) et cuire encore de 40 à 45 minutes.

N.B. Le temps de cuisson est calculé pour un moule en couronne, voyez le temps de cuisson à la hausse pour des moules plus épais (l'inverse s'applique aussi).

- Sortez la (ou les) brioche du four et laissez-la reposer 5 à 10 minutes avant de la démouler idéalement sur une grille à gâteau.

Bon appétit et joyeuses fêtes!

MOTS CROISÉS

Odette Morin

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1												
2												
3												
4												
5												
6												
7												
8												
9												
10												
11												
12												

Solution page 29

par Odette Morin décembre 2025

Horizontal

- 1 - Genre cinématographique.
- 2 - Leur bois est dure- Tour.
- 3 - Relatifs à un élu.
- 4 - Fait disparaître - Sur la tête d'une bête (pl).
- 5 - Cuivre- Dêvêtu- Mesure- Appartient à Québecor.6 - Poisson osseux.
- 7 - Sauce provençale- Abréviation religieuse- Note.
- 8 - Classement- Pleins de petits nœuds.
- 9 - Id est- Poisson osseux.
- 10 - Sont faites de farine sans levain- Radon.
- 11 - D'usage courant- Répétition.
- 12 - Greffe- Stress.

Vertical

- 1 - Conforme à un régime politique.
- 2 - Liste de défunts- Étain.
- 3 - Célèbre repas- Personnel- Succès.
- 4 - Allié- Ami.
- 5 - Rendu plus viril.
- 6 - Préfixe signifiant dehors- Comprend huit éléments.
- 7 - Habite peut-être à Amsterdam.
- 8 - Altération d'une surface.
- 9 - Près de 4 milliards d'habitants- Qui subissent un tort.
- 10 - Massif de Provence- Démonstratif.
- 11 - Radio-Télé-Luxembourg- D'avoir- Lettre.
- 12 - On y fixe l'aviron- Gaz rare.

À la recherche du mot

Solution page 26

P E R D U

Par Odette Morin

Placez, dans la grille, la première lettre de la réponse de chaque énigme. Vous obtiendrez ainsi le mot ou le nom recherché.

- 1 - Programme spatial dont Neil Armstrong fit partie en 1969.
- 2 - Au-delà de Jupiter, elle a des anneaux.
- 3 - Elle subit des changements climatiques accélérés par l'activité de ses habitants.
- 4 - Ceux du Soleil peuvent nous brûler la peau.
- 5 - Notre Soleil en est une.
- 6 - Premier satellite artificiel lancé par les soviétiques en 1957.
- 1 - Personne grande et maigre ou légume.
- 2 - Personne stupide ou pâtisserie.
- 3 - Nous font pleurer que l'on soit triste ou pas.
- 4 - Imbécile ou petit concombre mariné.
- 5 - Vipère ou préparation culinaire enrobée de gelée.
- 6 - Mensonges ou plantes potagères feuillues.

Corps célestes naturels.

Accompagnent un gros volatile.

1	2	3	4	5	6

1	2	3	4	5	6

Quelques conseils utiles

1. Tous les ingrédients doivent être tièdes ou au moins, à la température de la pièce.
2. Pour ce qui touche à la levure, tiède sera un peu plus chaud que la température du corps.
3. Pour faire lever la pâte, le four préchauffé à 170° F (76° C) et éteint depuis 5 minutes, constitue un bon choix.
4. Vous pourriez prendre 2 petits moules à pain ou 1 grand.
5. La pâte ne doit pas remplir le moule plus haut que les trois quarts (avant de lever). Vous pourriez aussi en faire des miches ou des petites boules que vous cuiriez sur une plaque.

Vous devrez alors tenir compte de l'épaisseur de la pâte et augmenter ou diminuer le temps de cuisson. Si vous tapissez les moules (beurrés) de papier parchemin (au moins, le fond), démouler vos brioques sera un jeu d'enfant.

En attendant Noël!

C'est déjà ce temps de l'année. Celui où l'on rêve d'un Noël blanc avec ceux qu'on aime. Cette année, le couvert neigeux pour la journée du 25 décembre semble fort probable avec les quelques 40 centimètres de neige déjà au sol (et il neige encore au moment où j'écris ces lignes)!

Pour rêver au temps des fêtes et s'immerger dans l'ambiance, nous avons visionné pour vous trois films parus en 2024 et 2025.



Lettre au père Noël : Une satanée erreur

(v.f. de Dear Santa) Film, 2024, comédie, famille, États-Unis, 1 h 45 minutes, Amazon Prime. Réal. : Bobby Farrelly; interprètes : Jack Black, Robert Timothy Smith, Jaden Carson Baker.

Synopsis – Liam, 11 ans, dyslexique et mal dans ses baskets, écrit une lettre au Père Noël, pour faire plaisir à sa mère en déprime. Sauf que Liam fait une faute d'orthographe, transformant Santa en Satan. Touché par l'attention du garçon, le démon débarque des Enfers dans la chambre de Liam. Et lui annonce qu'il va pouvoir réaliser trois vœux. Au terme du dernier, il prendra son âme...

Ciné-fille – Il fallait bien qu'un jour, un enfant dyslexique mélange les noms Santa en Satan dans sa lettre au père Noël. De cette idée de départ insolite, les Frères Peter (au scénario) et Bobby Farrelly (à la réalisation) n'ont exploité que le minimum, misant plutôt sur une histoire familiale parsemée de gags faciles.

Une comédie correcte pour les plus jeunes, mais qui déçoit les parents qui ont grandi, eux, en regardant les films des frères Farrelly : *Marie a un je-ne-sais-quoi* et les classiques d'irrévérence *La Cloche* et *l'Idiot* et *Fou d'Irène*, avec Jim Carey. Si ces films sont devenus des classiques du genre, on ne pourra probablement pas en dire autant de *Lettre au Père Noël : Une satanée erreur*.

Une polémique au sujet du danger de banaliser Satan est survenue après la parution du film aux États-Unis! Le film navigue maladroitement entre comédie loufoque et moments sérieux, et comporte quelques incohérences non négligeables. Certaines scènes sont malaisantes. Malgré la présence de Jack Black (efficace), habituellement gage de qualité, cette dernière est insuffisante pour en faire un super film. La chimie entre les deux jeunes acteurs est bonne, et pour les fans de ce dernier, Post Malone fait une apparition.

L'idée que Satan, avec impertinence, aide un enfant, est complètement l'opposé des scénarios des films de Noël traditionnels, et c'est original. Divertissement familial correct. **7 sur 10.**

Ciné-gars – L'idée derrière le film est intéressante; cependant, il y a plusieurs incohérences et l'histoire m'a moins plu que ce à quoi je m'attendais. Jack Black est bon dans son rôle, ainsi que les jeunes acteurs. Ce film comporte quelques bons gags, mais la fin est trop facile à mon avis. **6,5 sur 10**

Un ex pour Noël

(v.f. de A merry little ex-mas) Film, 2025, comédie, romance, Noël. États-Unis, 1 h 29 minutes, Netflix. Réal. : Holly Hester; interprètes : Alicia Silverstone, Oliver Hudson, Jameela Jamil.

Synopsis – Nouvellement divorcée, Kate espère passer un dernier Noël parfait en famille, avant de vendre sa maison, et reprendre une carrière abandonnée il y a longtemps. Mais ses projets pour les fêtes de fin d'année sont drôlement compromis quand son ex-mari, Everett, invite sa splendide nouvelle petite amie à se joindre aux festivités.

Ciné-fille – *Un ex pour Noël* est une comédie romantique hivernale qui coche toutes les cases du film de Noël classique, mais avec quelques petites originalités en plus. Tout d'abord, les personnages sont dans la fin quarantaine, contrairement au début trentaine habituel. Ils ont été mariés plusieurs années, ont une famille, des réussites et des regrets. Là est la différence la plus importante : l'intelligence émotionnelle du film. Il aborde les regrets adultes, l'héritage familial invisible et les pressions sociales qui façonnent nos choix. En mêlant humour, nostalgie et réflexion sociologique, il brosse un portrait juste (mais tout de même superficiel et romancé) de personnages pris entre ce qu'ils sont devenus et ce qu'ils rêvaient d'être.

Les décors sont beaux et réussis. La neige véritable, une denrée qui semble être de plus en plus rare ces dernières années dans les films de Noël, est présente en abondance. Le film a d'ailleurs été tourné en février dernier, à Unionville en Ontario.

Le personnage de Kate étant une écologiste, cela donne aussi un côté intéressant aux traditions de



la famille, et est un rappel de notre surconsommation banalisée, surtout pour Noël. La présence de « vrais » bons acteurs, avec Alicia Silverstone et Olivier Hudson, ajoute une crédibilité au film.

Un vrai film de Noël, avec tout ce que cela implique : décorations festives, neige, bons sentiments. S'il ne révolutionne pas le genre, *Un ex pour Noël* nous offre tout de même un bon divertissement, avec davantage de consistance que les films *Hallmark*. À regarder si vous aimez les comédies romantiques, les films de Noël, et des personnages avec un peu plus d'expérience de vie. **7,5 sur 10**

Ciné-gars – *Un ex pour Noël* est dans la veine des films romantiques de Noël : avec une histoire originale et des personnages aux personnalités uniques qui se démarquent, le film se différencie des autres offres visuelles du genre. Le tout campé dans un vrai décor de Noël, avec de la vraie neige et qui nous fait ressentir l'esprit de Noël. Malgré plusieurs bons points, dont le clin d'œil à l'écologie, j'ai trouvé le film peu soutenant. **6 sur 10**

Ce Noël-là

(v.f. That Christmas) Film, 2024, animation, comédie, famille, Noël, Grande-Bretagne, 1 h 31 minutes, Netflix. De : Simon Otto.

Synopsis – Inspiré de la charmante trilogie de livres jeunesse du scénariste et réalisateur primé Richard Curtis, *Ce Noël-là* raconte une série d'histoires imbriquées sur la famille et les amis, l'amour et la solitude. Sans oublier une énorme tempête de neige, une grosse bourde du Père Noël, et des dindes à ne plus savoir qu'en faire! Note : nous vous avons suggéré ce film l'an dernier, et nous réitérons notre suggestion, *Ce Noël-là*, n'ayant aucun n'équivalant cette année dans la catégorie film pour tous.

Ciné-fille – Enfin, un film d'animation de Noël pour toute la famille, par l'homme qui nous a



donné *Love actually*, le Britannique Richard Curtis. Tiré de sa trilogie de livres, ce film nous rappelle bien évidemment le classique de 2003, y allant même d'un clin d'œil.

Si *Ce Noël-là* nous fait penser à *Love actually*, c'est, outre qu'il se déroule à Noël, par son aspect choral, c'est-à-dire qu'on suit plusieurs personnages à la fois. Alors que le petit village de Wellington-on-Sea, s'apprête à fêter Noël, les habitants voient leurs plans être chamboulés à la suite de la plus importante tempête de neige qu'ait connue la région. Comme dans *Love Actually*, il est question d'amour sous toutes ses formes, d'esprit de communauté, mais aussi de solitude, des parents et de la famille qui doivent affronter les difficultés de la vie, du travail, des factures à payer. Cette compréhension de l'autre fait partie des valeurs qu'on retrouve dans ce film de Noël. Les images sont belles et touchantes.

C'est l'un des films les plus charmants, sincères et sympathiques de Noël des dernières années! À regarder avec l'être ou les êtres aimés, bien emmitoufflé sous une chaude jetée. **8,5 sur 10**

Ciné-gars – Beau film d'animation pour toute la famille, un beau thème de Noël, bien réussi! L'animation est classique. Pour moi, ce qui ressort dans ce film, c'est la diversité culturelle des adultes, mais aussi les personnalités bien marquées et très différentes des personnages et j'ai bien aimé ce deuxième niveau de lecture du film, parfait pour les adultes qui l'écoutent! L'aspect moral est suffisamment léger, ce qui m'a bien plu. **8 sur 10**

PAROLES D'ENFANT DARIUS ET TATIE

Slush ou sloche

Lyne Gariépy lynegariépy@journaldescitoyens.ca

On oublie trop facilement que les enfants (particulièrement les petits curieux avides de connaissances, tel Darius, mon filleul d'amour) n'ont pas toujours les références complètes lorsqu'on aborde un sujet.

Par une belle journée d'automne, mon amoureux Joanis et moi sommes allés chercher Darius pour l'emmener faire un tour de *Stuffy riders* au Carrefour du nord. Dans l'auto, nous discutons et jouons à « ou bedon », dans lequel, entre deux choix, on doit choisir notre préféré, celui-ci étant ensuite confronté

à une autre option, en enchaînement, pour arriver, par élimination, à déterminer notre préféré d'une catégorie. Entre deux séries de questions, Darius me regarde (je suis assise avec lui à l'arrière, à sa demande), et me lance : « Tu sais Tatïe, ma saison préférée, c'est l'hiver! » « Ah oui? Pourquoi mon grand? » que je

lui demande. – « Parce que je peux jouer dans la neige, et c'est ce que je préfère. Mais il y a une chose que je n'aime pas, c'est quand papa dit que la neige c'est de la slush! »

« Qu'est-ce que tu n'aimes pas là-dedans? » lui dis-je. – « Et bien je trouve que c'est pas vrai que la neige est comme de la slush » qu'il me rétorque, l'air offusqué. C'est alors que je comprends. « Tu veux dire que tu n'es pas d'accord que la neige ressemble à de la slush, le breuvage? » – « C'est ça Tatïe. Je ne suis pas d'accord que la neige ressemble à de la slush, et je ne comprends pas pourquoi papa la compare à la slush qu'on boit », dit-il.

« Et bien mon loup, c'est parce que ce n'est pas la neige qui ressemble à la slush, mais bien le breuvage qui

ressemble à de la neige qui fond. On a appelé les barbotines slush parce qu'elle nous rappelait la texture de la neige granulée fondante, qu'on appelle *sloche* en jargon au Québec depuis plus de 100 ans. Ça vient de l'anglais, avec le mot *slush*, qui veut dire de la neige fondante gorgée d'eau. On disait aussi beaucoup gadoue. Le breuvage, lui, est plutôt récent, et est arrivé après l'expression de neige en sloche » que je lui explique. Je me dis que mon explication est assez complète et qu'elle devrait répondre à sa question. Mais c'est sans compter sur le fait que Darius est sceptique et ne se laisse pas convaincre sans preuve. – « Es-tu certaines Tatïe? »

J'ai alors dû prendre mon téléphone et chercher sur Google la date d'invention de la *Slush Puppie* (en 1970), pour



Darius et Tatïe sur des Stuffy riders, après la discussion au sujet de la sloche!

qu'il me croit! – « Ah, c'est une bonne explication Tatïe! »

Mais peu importe le débat sur la sloche, Darius a été gâté en neige cette année; et il peut maintenant s'adonner à son activité préférée!

CONCOURS

Spécial des fêtes

50\$

Odette Morin — Le gagnant recevra une carte-cadeau de 50 \$ chez Librairie l'Arlequin.

Librairie l'Arlequin

CHARADE

- Mon premier : vif sentiment de bonheur ou de plaisir.

Mon deuxième : le pluriel de « œil ».

Mon troisième : la traduction de « non » en anglais.
- Mon quatrième : l'équivalent du pronom « il », mais au féminin.

Mon tout : Est un souhait.

Placez, dans la case appropriée, la première lettre de la réponse de chaque énigme et vous obtiendrez ainsi le mot recherché.

- 1 – Celle du père Noël est parfois fausse.

2 – Établissement industriel où l'on fabrique des objets en série.

3 – De Noël, c'est un cercle orné de feuillage de conifère et autres décorations.

4 – Ses sports se pratiquent sur la neige ou la glace.

5 – On doit..... les cadeaux pour ne pas dévoiler leur contenu.
- Mot recherché : Celle de Noël ne casse pas les dents!

1 2 3 4 5

QUI SUIS-JE ?

- Voici les trois indices qui désignent le même mot.
- 1 – Je suis un océan formé par l'ensemble des mers situées dans la partie boréale du globe.

2 – Je touche aux côtes de l'Asie, de l'Amérique et de l'Europe.

3 – Je fais partie d'un vaste ensemble (continental, insulaire, etc.) situé à l'intérieur du cercle polaire lequel porte le même nom que moi.

COUPON-REPONSE

CONCOURS **DEFI** Novembre 2025

CHARADE _____

À LA RECHERCHE DU MOT PERDU _____

QUI SUIS-JE ? _____

Nom _____

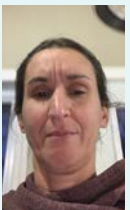
Ville _____

Âge _____ Tel : _____

Par courriel : defi@journaldescitoyens.ca ou la poste : Éditions prévostaises, case postale 603, Prévost (Québec) J0R 1T0 Vous avez jusqu'au 8 du mois suivant la parution du journal pour envoyer vos réponses. Vous envoyez vos trois réponses avec votre nom, votre âge, votre ville de résidence de même que votre numéro de téléphone par courriel à defi@journaldescitoyens.ca ou par la poste à l'adresse suivante : Les Éditions prévostaises, case postale 603, Prévost (Québec) J0R 1T0. Le gagnant sera choisi au hasard parmi tous ceux qui auront eu les bonnes réponses et verra son nom et sa photo publiés dans le journal suivant. Le concours est ouvert à toutes les personnes des municipalités desservies par le Journal, c'est-à-dire Prévost, Piedmont et Sainte-Anne-des-Lacs. Nous acceptons un coupon-réponse par personne et les fac-similés sont acceptés.

GAGNANTE DU DÉFI

Le gagnante du Défi de novembre est Sandrine Marchesseau, 46 ans de Prévost.



RÉPONSE NOVEMBRE 2025

CHARADE

Fa – Bulle – Œufs = Fabuleux

À LA RECHERCHE DU MOT PERDU

1 2 3 4 5
L A I N E

1 - Lait 2 - Araignée 3 - Ivoire 4 - Nid
5 - Espadon

QUI SUIS-JE ? La Colombie

Librairie *Des livres et des libraires...*
L'ARLEQUIN

4, avenue Lafleur sud
Saint-Sauveur, QC J0R 1R0
450.744.3341



NDLR : Nos deux cinéphiles Lyne Gariépy et Joanis Sylvain, sont reçus gracieusement au cinéma Pine de Sainte-Adèle tous les mois. Ils offriront ainsi les commentaires d'un gars et d'une fille sur le même film.

Lyne Gariépy, Joanis Sylvain
lynegariepy@journaldescitoyens.ca

Juste Xavier

Film 2025, comédie, Québec, Canada. 99 minutes; réalisateur : Stéphane E. Roy; interprètes : Alexis Comte, Rémy Girard, France Castel, Chloé Barshee, Isabelle Blais, Alexandre Goyette, Marilyn Bastien, Charlie Lemay-Thivierge, Muriel Dutil.

Synopsis – Xavier, un avocat trans, revoit sa famille à Noël pour la première fois depuis sa transition. Entre l'enthousiasme de son père, son flirt naissant avec Ariane, et sa relation tendue avec sa mère et ses sœurs, ce réveillon, pas si traditionnel, sera l'occasion de retrouvailles hautes en couleur.

Ciné-fille – Dans *Juste Xavier*, tous les éléments sont réunis pour obtenir une comédie de Noël moderne : un *coming out* qui tarde, quelques secrets, un souper de famille, des malaises enguirlandés et un message de tolérance assumé.

C'est un film qui ose aborder la complexité des relations familiales après une transition, exposer les maladresses, les micro-agressions, mais c'est aussi un film sur les blessures familiales, les récriminations entre les membres d'une fratrie, et la dynamique de celle-ci, qui ne change pas automatiquement, même si les gens, eux, changent. Pas besoin d'une transition pour s'identifier à ce que vivent les

personnages, car c'est aussi un film sur l'amour tenace d'une famille, qui s'adapte aux bouleversements.

Justement, les parents de cette famille sont incarnés avec justesse. Rémi Girard en père de famille, heureux d'avoir un nouveau fils, France Castel en mère qui regrette sa fille, sont tous les deux parfaits dans leur rôle, tout comme Isabelle Blais, qui nous offre une performance toute en finesse, nuancée et crédible en « artiste de la famille ». C'est Alexis Comte, lui-même un homme trans, qui incarne Xavier dans son tout

des acteurs est parfois inégale. Après les critiques de *Pédalo*, le précédent film de Stéphane E. Roy, j'avais peur d'être déçue. Mais j'ai passé un bon moment. C'est un bon film, honnête, original, avec de bonnes intentions. Il aurait pu se dérouler pendant n'importe quelle fête où événement familial, mais il se déroule à Noël et en respecte les codes, jusqu'au *Happy ending* de rigueur. **7,5 sur 10**

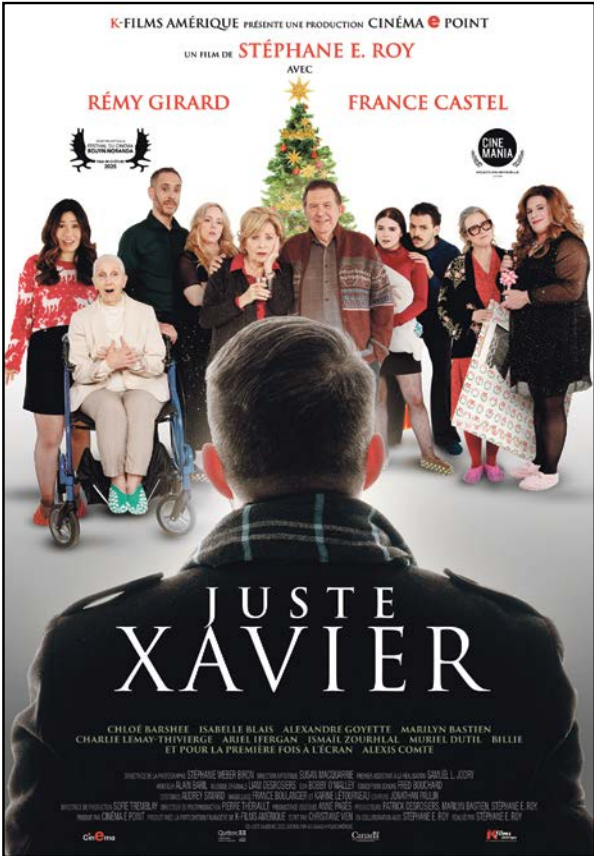
Ciné-gars – Au début du film, les acteurs personifiant Xavier et sa nouvelle fréquentation me donnaient l'impression de les regarder jouer une scène sans vraiment incarner leur personnage. Mais tout se place dès la rencontre familiale du réveillon de Noël.

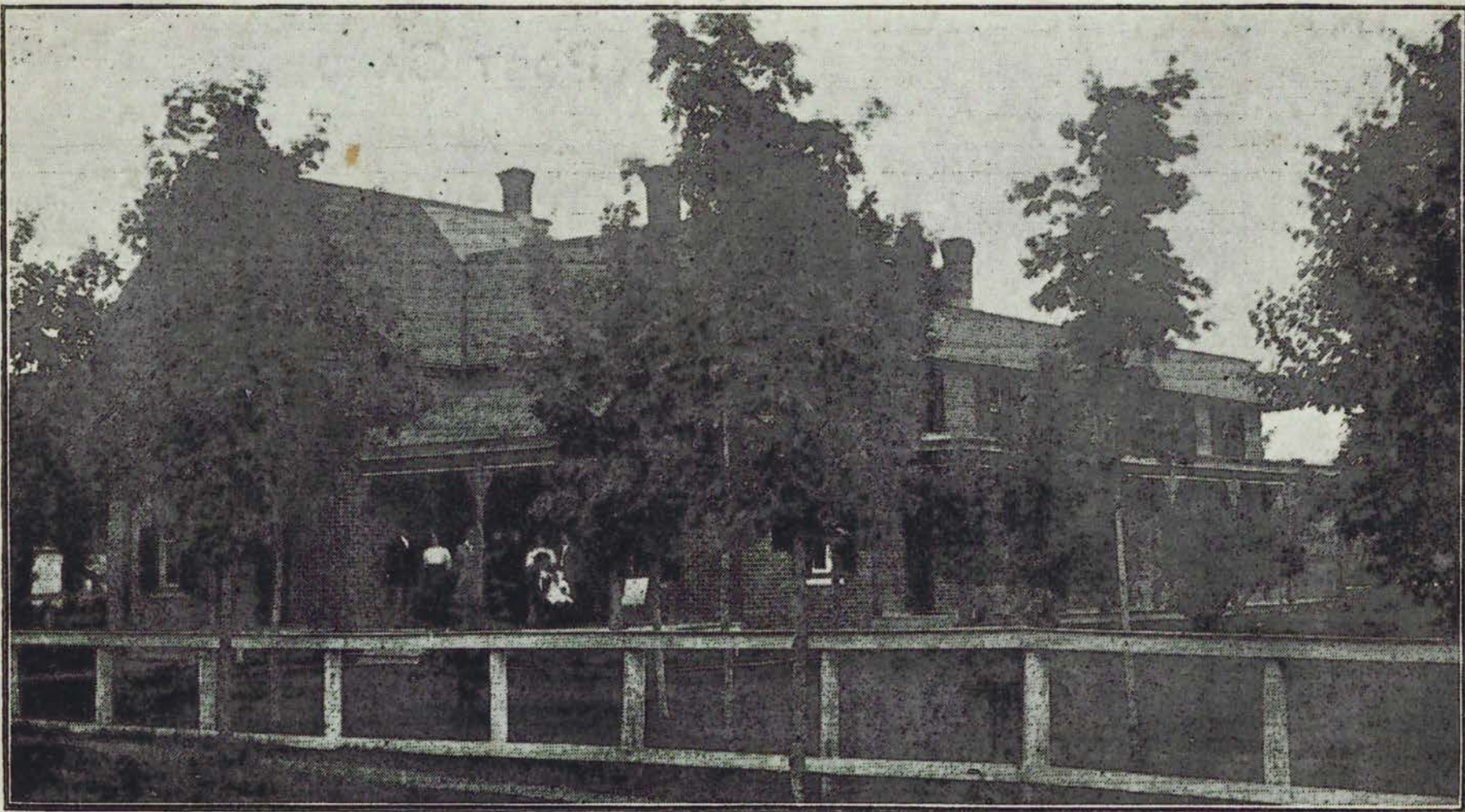
Le réveillon familial nous démontre ce que Xavier et sa famille peuvent ressentir par rapport à la transition de celui-ci. Parfait film pour nous aider à comprendre ce que les gens trans et leur famille peuvent vivre. La fête de Noël est davantage un prétexte ou un contexte que la base du film. Je n'ai pas senti

une impression de fête très marquée. C'est plus un film sur la famille et leur cheminement d'acceptation. J'ai apprécié que ce soit un film sans longueur, qui traite d'un sujet sérieux avec humour. **7,5 sur 10**

premier rôle au cinéma. Des éléments de sa vraie vie ont été ajoutés au scénario, créé par Christiane Vien, qui, elle, s'est inspirée de l'histoire de son frère pour écrire *Juste Xavier*.

Le film s'écoute bien, sans longueur. La performance





P. M. JORDAN'S BOARDING HOUSE

SHAWBRIDGE, QUE.

No. 9

www.diffusionamalgamme.com Avec Raoul Cyr



Le voyage musical se poursuit de plus belle en 2026

Après sept magnifiques concerts qui nous en ont fait voir et entendre toutes les couleurs du spectre musical, l'année 2026 s'amorcera avec l'univers romantique de Frédéric Chopin.

Le 11 janvier prochain, dans le cadre de la série *Jeunes Virtuoses*, le programme intitulé *Le combat héroïque* nous sera offert de main de maître par Joon Oh Kim, jeune virtuose récipiendaire de nombreux prix prestigieux, dont le 3^e prix au concours Prix

D'Europe 2022. Sa musique l'a conduit à performer en Italie, au Mexique et en Allemagne. Il a également étudié au conservatoire de musique de Montréal avec Richard Raymond, que nous accueillerons le 11 avril

prochain chez Diffusions Amal'Gamme.

Joon Oh Kim, habite et étudie présentement en Allemagne avec de grands maîtres et nous serons heureux de sa visite le 11 janvier à compter de 14 h 30.



Joon Oh Kim au piano

Photo : Courtoisie

Carte postale du siècle dernier

Orphelinat juif de Shawbridge

Benoit Guérin bguerin@journaldescitoyens.ca

Un violent incendie survenu le 15 août 1922 a réduit en cendre l'orphelinat juif (Montreal Hebrew Orphanage) de Shawbridge faisant 12 morts soit 8 enfants et les 4 membres de famille responsables des lieux ainsi quelques blessés.

Le Canadian Jewish Chronicles publie alors la photographie de l'immeuble qui abritait l'orphelinat avant l'incendie.

L'immeuble avait été acquis par la communauté juive vers 1913 pour permettre aux jeunes orphelins défavorisés de Montréal de faire un séjour à la campagne l'été. Avant cette date, l'immeuble aurait été utilisé d'abord comme hôtel vers 1911 par P.M. Jordan, devenu maire de Shawbridge par la suite. Il a aussi été connu sous le nom de Bellevue Inn alors qu'il était la propriété de L. Archambault.

Toutefois d'autres sources indiqueraient que ledit bâtiment aurait été opéré comme hôtel dans les années 1930 par Dolphis Cleary et serait listé dans le Motor Guide de 1933 alors que l'orphelinat aurait été réduit en cendre en 1922. Il aurait aussi, selon certains, été connu comme le Shawbridge Inn vers 1934. Où était donc situé l'orphelinat qui a été réduit en cendre en 1922. A-t-on mal identifié l'immeuble dans le journal de 1922. Seul l'avenir et des recherches plus poussées nous le diront.

Carte postale originale collection privée de l'auteur

Fougue et passion avec MG3

Le 6 décembre 2025, Diffusions Amal'Gamme présentait Montreal Guitare Trio (MG3) à la salle de spectacle Saint-François-Xavier de Prévost, dans la série Azimuts & Jazz/Monde. Un concert époustoufflant qui vient clore l'année 2025 avec panache, autour d'un somptueux et original Noël autour du monde avec un ensemble des plus talentueux alliant virtuosité, sensibilité, créativité et présence scénique hors norme.

Une salle comble a vibré d'enthousiasme : cris, sifflements, applaudissements nourris. Le public était conquis. Formé en 1998, le trio est composé de Sébastien Deshaies, Marc Morin et Glenn Lévesque. Trois multi-instrumentistes

éblouissants qui nous font entendre voix, guitare, violon, mandoline, basse, accordéon. Le trio parcourt le monde et joue dans des salles mythiques (Concertgebouw Amsterdam, BB King Blues Club New York, Smith Center Las Vegas).

Leur énergie, leur émotion et la multiplicité de leur couleur sonore sont stupéfiantes. Les arrangements d'une grande richesse harmonique offrent une progression d'accords qui amplifie l'émotion et la direction musicale. Le son est divinement

amplifié grâce au travail d'Olivier Gagnon à la sonorisation.

Le trio nous a offert une prestation flamboyante pour célébrer la période des Fêtes. Le programme varié regorge de surprises. Trois extraits de Charlie Brown (Vince Guaraldi) campent bien l'atmosphère et la nostalgie de Noël : *Christmas Time is Here*, *Christmas is Coming*, *Lexus and Lucy*.

Plusieurs incursions dans la musique d'Ennio Morricone marquent l'amour indéfectible des musiciens pour ce compositeur colossal et pour sa prolificité incroyable. À l'interprétation des mélodies impérissables qui ont déjà de l'étoffe sonore, ces joyeux complices ajoutent des chœurs et des *back vocals*. Le son est plein, fourni, chaleureux, rond et profond.

Leur répertoire éclectique et les arrangements originaux combinent la musique classique, la musique traditionnelle et la musique moderne. Fervents adeptes de la diversité culturelle (Orient, Inde, Amérique du Sud, etc.) ils demeurent fidèles et ils accordent une place prépondérante à la musique traditionnelle

du Québec qu'ils portent avec fierté sur les scènes du monde. Les giges d'André Marchand et de Jean-Paul Loyer, leur arrangement de *Tir d'aile* de François Dompierre : notre ADN culturel voyage avec eux. On ne peut souhaiter plus brillants messagers.

Trois extraits du Casse-Noisette (Tchaïkovski), *La Fée Dragée*, *La danse des Mirlitons*, *La valse des Fleurs* présentés par ces fougueux et passionnés instrumentistes démontrent la maîtrise technique exceptionnelle et une virtuosité rarement associée à un trio de guitares.

Ces fabuleux musiciens privilégient l'énergie et la multiplicité sonore. Leur plaisir de jouer est contagieux et savoureux. Chaleureux, ils tissent un lien direct avec le public grâce à des petits clins d'œil personnels ou des anecdotes bien placées.

Des gars bien de chez nous, dotés d'un immense talent et d'une portée internationale. Des musiciens d'un haut niveau artistique qui restent dans le *vrai*, sans artifice, juste dans l'émotion parfaite, celle qui nous conquiert et nous porte vers la magie des fêtes de fin d'année.



Marc Morin



Sébastien Deshaies



Glenn Lévesque

Photo : Michel Fortier

Contracello

Émotions en basses fréquences

Dans la série Grands classiques, Diffusions Amal'Gamme présentait le duo Contracello le samedi 22 novembre 2025 à la salle de spectacle Saint-François-Xavier de Prévost. Des émotions en basses fréquences où la violoncelliste Sophie Coderre et le contrebassiste Francis Palma-Pelletier ont uni leurs voix graves.

L'association de ces deux instruments est originale. La contrebasse a un rôle traditionnel d'accompagnement ou d'ancrage harmonique, mais ici, elle est soliste en grande partie, aux côtés du violoncelle. Francis Palma-Pelletier est un contrebassiste hors du commun. Il impressionne par son jeu lyrique, raffiné et d'une virtuosité inhabituelle pour l'instrument. Il nous offre des moments d'une puissance expressive peu commune.

Le répertoire, volontairement diversifié, allant du baroque au romantisme, en passant par des

tangos, des chansons populaires et des musiques de film visent à rejoindre un large public : Villa-Lobos, Kosma, Trenet, Aznavour, Rota, Vian. — Le programme repose sur les coups de cœur musicaux de nos deux artistes et il vise à mettre en valeur les sonorités riches et profondes de leurs instruments. D'ailleurs, le titre du concert évoque la présence importante de graves et d'un univers sonore enveloppant et riche en résonance.

Le risque d'un programme trop éclectique qui mélange chanson, film, classique est de diluer l'identité

stylistique du concert. Mais les arrangements signés par le duo, finement conçus pour cette formation atypique, assurent une cohésion musicale et mettent en valeur la richesse harmonique des deux instruments.

Le défi de projection sonore dans les registres graves aurait mérité une meilleure acoustique pour que la richesse des basses fréquences s'exprime clairement, afin de ne pas perdre le grain. En première partie du concert, il fallait vraiment tendre l'oreille et ajuster l'écoute. Après la pause, la balance s'est nettement améliorée, probablement grâce à un programme plus familier pour les interprètes.



Le contrebassiste Francis Palma-Pelletier et la violoncelliste Sophie Coderre

Photo : Raoul Cyr

Les musiciens ont démontré une belle complicité et leurs instruments ont entamé un dialogue sonore fort intéressant. Le violoncelle, à la texture claire et élégante, aurait gagné à offrir une expressivité plus marquée pour équilibrer la présence flamboyante de la contrebasse.

Une ombre supplémentaire : les interventions parlées, nombreuses et trop longues qui ralentissent le rythme du concert. Dans un concert comme celui-ci, faisons confiance à la musique. Elle crée elle-même un lien de proximité avec l'auditoire bien au-delà des mots.

La conservation des milieux naturels

Brian Parsons brian.parsons@journaldescitoyens.ca

Mardi soir 2 décembre 2025, quelque 65 citoyens de Prévost se sont réunis à la salle Saint-François-Xavier pour une consultation sur le plan de conservation des milieux naturels de la commune.

La séance de consultation de deux heures comprenait une présentation du déroulement et de l'objectif de celle-ci. Une vision d'un plan de conservation fut présentée élaborant les principes fondamentaux de la conservation ainsi que des pressions et des défis qui jalonnent un tel projet.

La période de question qui a suivi et les échanges en tables rondes animés par des modérateurs a permis un partage des préoccupations et réalités d'un tel Plan. Aucune voix ne

s'est élevée contre la nécessité d'un plan de conservation des milieux naturels. Les coûts élevés et les conséquences négatives de l'inaction ont d'ailleurs été soulignés et les modérateurs ont bien répondu aux préoccupations énoncées, principalement concernant la valeur des propriétés, et ils ont veillé à ce que la discussion reste ciblée et pertinente.

D'autres consultations sont prévues ; pour plus de détails et pour commenter d'ici au 15 janvier 2026, rendez-vous

sur <https://citoyen.ville.prevast.qc.ca/consultation/projets/plan-de-conservation-des-milieux-naturels>

Pour consulter le document de travail et réflexion du Plan de Conservation : <https://citoyen.ville.prevast.qc.ca/storage/app/uploads/public/693/88/ae5/69388eae-52bbd405279336.pdf>



Chronique Plein-air

Anthony Côté anthony_cote@journaldescitoyens.ca



Photo : Anthony Côté

Sentier d'apprentissage de ski de fond dans le parc de la Coulée.

À la demande d'un professeur d'éducation physique de l'École du Champ-Fleuri, un sentier d'apprentissage de ski de fond a été aménagé dans les sentiers l'Écolière et une courte partie de la Verte pour former une boucle d'un peu plus de 1 km. Ces sentiers sont maintenant partagés avec les activités originales, soit le vélo de montagne, la raquette et la marche. Les utilisateurs sont priés de respecter la consigne sur les affiches installées au milieu du sentier.

Mots et Mœurs

Gleason Théberge
motsetmoeurs@journaldescitoyens.ca

Le trait d'union, suite

On s'en étonne, croyant que c'est une autre fantaisie du français, mais l'usage du trait d'union ressemble un peu à ce qui arrive en relation de couple, que deux personnes soient toutes deux égales ou que l'une s'efface devant l'autre.

Une précédente chronique a déjà présenté divers mots aux unités soudées parce que leur fonction est modifiée. Celle-ci y ajoute les cas où deux éléments d'une expression sont perçus comme aussi importants l'un que l'autre, comme dans le nom

de la Croix-Rouge, par exemple, qui reprend les deux éléments visuels identifiant l'organisme. Les deux mots sont ainsi mis en évidence, non seulement par la majuscule qui les distingue d'une croix blanche de commémoration, mais aussi par le trait

d'union qui soude l'évocation de l'œuvre humanitaire. On notera que la croix fait allusion à la foi chrétienne, comme son équivalent moyen-oriental, le Croissant-Rouge, rappelle la foi musulmane.

Dans d'autres cas, comme dans un couple où la présence de l'un sous-entend celle de l'autre, des deux éléments un seul est présenté. C'est le cas des verbes utilisés en guise de question ou de conseil : *Veux-tu du dessert?* ou *Penche-toi, et tu pourras mieux voir*. Le trait d'union y est nécessaire parce que ces formes brisent l'habituelle succession du sujet et du verbe que présenteraient les formes *Si tu veux du dessert, prends un fruit* ou *Si tu te penches tu pourras mieux voir*.

Dans le *veux-tu?*, celui qui voudra peut-être est inclus dans la forme *veux*, comme le *vous* le serait dans *voulez-vous?* Ce style de phrase utilisé dans la conversation suppose que celui à qui on parle est nécessairement présent de fait ou virtuellement. *Marchons* ou *venez* sous-entendent de la même manière le *vous* ou le *nous*.

Plus rare parce qu'il relève de la poésie ou de la devinette, le *Qui-suis-je?* leur est semblable; et seuls les *il(s)* et *elle(s)* échappent à cet usage, précisément puisqu'ils ne peuvent désigner que des éléments absents auxquels la conversation ne fait que référence.

On notera de plus que dans certaines constructions le trait d'union intervient avec les pronoms qui relèvent du principe spontané plaçant de préférence les

expressions courtes avant les longues. Par exemple, dans la reprise d'une phrase comme *Elle a promis d'apporter son aide à ses amis*, on pourra voir *Son aide, elle la leur a promise*. Dans cette reprise brève, les mots *la* (qui concerne l'aide) et *leur* (qui évoque les amis) ne sauraient en effet être placés ailleurs. Qui comprendrait *Son aide, elle a promis la leur?* Pour la même préférence accordée aux éléments brefs, on verra d'ailleurs *Donne-le-moi*, plutôt que *Donne-moi-le*, parce que *le* est court; et *moi*, prononcé [moa], plus long.

Une dernière occasion d'utiliser le trait d'union est quand un mot est coupé en fin de ligne pour en reporter les lettres finales sur la ligne suivante. Cela ressemble, cette fois, aux brèves séparations des amoureux.

À la recherche du mot perdu

1 2 3 4 5 6
A S T R E S

1 - Apollo
2 - Saturne
3 - Terre

4 - Rayons
5 - Étoile
6 - Spoutnik

1 2 3 4 5 6
A T O C A S

1 - Asperge
2 - Tarte
3 - Oignons

4 - Cornichon
5 - Aspic
6 - Salades



PERSONNALITÉ DU MOIS

Anne Hébert

Chef de département Boutique de Noël chez Jardissimo



Originaire de Repentigny, Anne Hébert alors inscrite au Cégep de Joliette en arts et communication se rend à Toronto à 18 ans pour visiter sa sœur et devient citoyenne torontoise. Une nouvelle entreprise en sport et mode haut de gamme ouvre les portes à quelques pas de l'endroit où elle demeure et elle fait ses débuts dans le monde des affaires pour y franchir tous les échelons de vendeuse à Responsable de la mise en marché, qui couvre une étape de 31 ans de sa vie.

L'amour des Laurentides est toujours dans ses pensées car depuis l'âge de trois ans la famille fréquente les pentes de ski et les bords de lacs dans des chalets autour de Saint-Sauveur. En 2017, avec son conjoint, ils prennent possession d'un chalet dans le nord et y séjournent plusieurs fois par année, leur façon de se ressourcer dans la nature à cet endroit qu'ils adorent.

Le développement rapide des boutiques Coup D'œil et de Noël nécessite l'embauche d'une personne qui s'occupe des achats et de la mise en marché de ces deux activités. Le parcours professionnel de Anne Hébert est présenté à Mathieu Leblanc, neveu de la famille Lorrain, qui correspond à l'expérience nécessaire pour prendre la direction d'un tel poste. Elle est donc, depuis trois ans, Chef de département, et couvre les achats et la mise en marché des boutiques Coupe d'Oeil et de Noël chez Jardissimo, pépinière Lorrain. Son parcours vécu à Toronto est un apport important dans son nouveau rôle où la planification à court, moyen et long terme des boutiques et sa vision vers l'avenir est rendu possible avec l'appui du travail d'une équipe engagée, sont des conditions essentielles au succès de l'entreprise.

La boutique Coup d'œil est en place toute l'année mais la boutique de Noël est une planification annuelle et elle est offerte au public sur une période de deux mois.

Tout commence en janvier et février par des visites vers les entreprises qui se spécialisent dans la vente de produits de décoration et ce, à travers le Canada, suivies de la paperasse des contrats d'achats. En juin/juillet on prépare les plans de la boutique de Noël qui utilise une surface 110 mètres carrés. Anne Hébert a su, par son approche participative et son écoute réunir l'équipe en place pour la révision des pratiques en étalage qui sont développées dans chaque section de cette immense surface à partir de thèmes. Les produits arrivent en août/septembre, ils sont triés et rassemblés par formes, couleurs et ce qu'ils représentent afin de les associer aux 22 thèmes qui y sont développés.

À partir d'octobre, lorsque la saison des plantes et des fleurs est terminée dans les serres, la Boutique de Noël prend vie avec l'enthousiasme de son équipe qui a appris avec les années à travailler avec des objets délicats et fragiles du plus petit au plus volumineux. Leur sens artistique permet à ce travail gigantesque de présenter chaque objet sous son meilleur angle pour le bonheur des visiteurs! Cette année, ils ont fait l'acquisition d'un traîneau antique, un rappel des valeurs culturelles et de l'histoire qui a vu naître les Laurentides, sans oublier l'encouragement des artisans locaux à présenter leurs produits. La Boutique de Noël chez Jardissimo a pris une place importante au Québec car les visiteurs viennent de plus en plus loin pour s'émerveiller avec leur cœur d'enfant devant la beauté de cette féerie de Noël surtout lorsque le coucher du soleil laisse la place à toutes ces allées illuminées qui scintillent en harmonie.

Un arrêt à la Boutique de Noël chez Jardissimo ne laisse personne indifférent, que vous soyez au fait des modes actuelles en décoration ou curieux d'apporter une touche de savoir-faire à votre arbre, vous êtes devant un choix immense, Quoiqu'avec le conseil d'experts sur place, des objets peu coûteux y apportent un « look » rafraîchissant qui ajoutera une corde sensible à vos talents. La Boutique de Noël chez Jardissimo est entre bonnes mains. Merci à Anne Hébert!

(450) 224-2000 | 2820 boul. du Curé-Labelle, Prévost, QC J0R 1T0

COUPS de de décembre

Joyeux anniversaire!

5 ans déjà chez Nature Florale!

Valérie et son équipe nous transmet son amour des fleurs et d'objets inspirants qui surprendront vos invités! L'esprit des Fêtes est présent dans leur nouveau local où l'espace permet la mise en valeur de tout l'étalage. Une visite vous convaincra!

450 224-8088 | 2920, boul. Curé-Labelle, suite 102, Prévost



Donner c'est recevoir

La chaleur humaine, un cadeau sans prix!

Les gens esseulés ou oubliés seront comblés par un appel ou une visite, qui réchauffe le cœur. Faites le tour de vos connaissances ou de la parenté avec qui vous n'avez pas communiqué depuis longtemps et prenez le temps d'un échange chaleureux. Pas besoin de cadeau votre attention leur réchauffera le cœur!



Boutiques à Prévost

Deux commerces bien établis à découvrir

Dans les anciens locaux du Restaurant le Raphaël au 3053, boul. Curé-Labelle à Prévost :



La Boutique Alchemilla

Pour des cadeaux naturels fabriqués à la main : bougies décoratives, brumes d'ambiance, produits pour la maison et soins pour le corps.

450 335 0787 | Alchemilla.ca



Le Salon Toute Belle

Patricia se dédie depuis 18 ans à la beauté des mains et des pieds où soins professionnels et douceur se rencontrent.

450 335-0787 | Toutebelle.ca

25 ans d'histoire

Merci à tous!

Les vingt-cinq dernières années le *Journal des citoyens* a pu se maintenir à flot grâce au courage et à la détermination de Michel Fortier et Carole Bouchard, contre vents et marées. Des journalistes, souvent bénévoles, ont présenté des articles de fonds à travers l'information assidue, sans oublier le support des commerçants et professionnels qui en ont assuré la survie. Le *Journal des citoyens* distribué par la poste et sur internet est un document de référence sur la vie des communautés de Prévost, Piedmont et Sainte-Anne-des-Lacs. Joyeuses Fêtes et merci à tous ceux et celles qui y ont participé, de près ou de loin, et longue vie à la relève!!



Voir page 4 pour devenir membre



La nature comme alliée

Valérie Lépine

La 11^e édition des Rendez-vous Conservation Laurentides (RVCL), organisés par Éco-corridors laurentiens, a eu lieu le 27 novembre dernier, à Saint-Jérôme. Cet événement rassemble chaque année des intervenants du milieu de la protection de l'environnement et des élus.

Chaque année, quelques membres du CRPF assistent aux RVCL non seulement pour en apprendre davantage sur les avancées scientifiques en matière de protection de l'environnement, mais aussi pour fraterniser et tisser des liens avec d'autres personnes qui ont à cœur la santé de notre planète.

Sous le thème *Changements climatiques : la nature comme alliée*, sept conférences ont été présentées. Voici les grandes lignes de cinq de celles-ci.

Deux crises, une même solution : la forêt comme alliée pour le climat et la biodiversité (Frédéric Doyon).

— Cette conférence portait sur le rôle des forêts dans la résolution des crises climatiques et de la biodiversité. Les forêts jouent un rôle considérable dans la mitigation des effets des changements climatiques. Elles renferment aussi 80% de la biodiversité mondiale. Les forêts peuvent séquestrer le CO², maintenir l'humidité d'une région, protéger de l'érosion, servir de filtre pour l'eau potable, être des sources de nourriture tant pour la faune que pour les humains et constituer des corridors écologiques essentiels pour la survie de la faune et de la flore.

Malgré les avantages certains de la présence de forêts dans l'environnement, M. Doyon affirme qu'il est parfois possible de faire de mauvais choix en aménageant la forêt ou en plantant des arbres. Il introduit ainsi la notion d'albédo qui est défini comme le pouvoir réfléchissant d'une surface. Le niveau d'albédo peut influencer la quantité d'énergie qui atteint la Terre ; c'est un élément qui influence grandement le climat. Les champs, étant souvent plus pâles que la forêt, ont un albédo plus élevé (meilleur pour le climat) puisqu'elles réfléchissent la lumière

(comme un miroir). Une forêt boréale compacte a par contre un albédo négatif, puisqu'elle absorbe la lumière et l'énergie. M. Doyon affirme donc qu'il est essentiel de considérer les mesures d'albédo dans les pratiques d'aménagement forestier.

Risque de déclin des peuplements forestiers dus aux sécheresses futures dans la MRC d'Argenteuil (Nolann Chaumont et Marc Champagne).

— Les phénomènes climatiques extrêmes, comme les sécheresses, risquent de mettre à mal nos forêts puisque celles-ci ont du mal à s'adapter aux changements climatiques très rapides. C'est dans ce contexte que la MRC d'Argenteuil a procédé à la révision de sa réglementation sur l'abattage d'arbres. Elle a fait appel à la Coopérative Terra-Bois qui a mis en place un projet de cartographie des risques de déclin forestiers dans cette MRC. Piloté par une équipe de professionnels de la forêt, ce projet a entre autres permis de souligner que la réglementation en matière d'aménagement forestier doit, certes, limiter les abus liés à l'abattage d'arbres, mais aussi tenir compte des milieux humides, des espèces vulnérables, de la connectivité et des changements climatiques pour favoriser la résilience des forêts.

La connectivité aquatique au service de la biodiversité (Katrine Turgeon, Alexia Couturier, Caroline Dionne et Julien Fortier). — Quand on parle de connectivité écologique, on pense le plus souvent à la connexion entre milieux naturels terrestres. Mais la connectivité aquatique est tout aussi importante puisqu'elle permet de maintenir plusieurs services écologiques et est essentielle à la survie de multiples espèces aquatiques.

L'étude de la connectivité aquatique est très complexe, entre autres, parce qu'il est plus difficile de voir le sujet à l'étude (il faut aller sous l'eau pour voir les poissons, les algues, les micro-organismes, etc.), parce que les bassins versants sont composés de différents réseaux aquatiques, parce qu'il faut considérer le sens de l'écoulement des eaux et parce que des parties du réseau peuvent être isolées par des barrières (ponceaux, barrages, etc.). Les enjeux liés à la connectivité aquatique sont aussi différents de ceux liés à la connectivité terrestre. Il est donc essentiel d'élaborer des plans d'action qui tiennent compte de cette réalité.

Plusieurs éléments affectent la connectivité aquatique dans les Laurentides. Dans les champs agricoles, la linéarisation des cours d'eau et l'absence de bandes riveraines ont des effets délétères sur la santé des écosystèmes aquatiques (perte d'habitats, augmentation de la température de l'eau, perte de biodiversité, etc.). Les ponceaux utilisés pour canaliser les cours d'eau et protéger les voies carrossables ont quant à eux un effet de morcellement sur les milieux aquatiques. Les changements climatiques ont par ailleurs des effets importants sur le niveau de l'eau et l'introduction d'espèces exotiques envahissantes (comme le roseau commun) qui diminuent la biodiversité.

Pour conserver la connectivité aquatique, plusieurs actions sont à privilégier selon les panélistes : sensibiliser les citoyens et les impliquer dans les actions à poser pour rétablir la connectivité, repenser nos infrastructures (surtout la présence de ponceaux) et augmenter nos connaissances sur les milieux aquatiques.

Les infrastructures naturelles urbaines : état des lieux des actions municipales et de la recherche au Québec (Thi-Thanh-Hiên Pham, Lisa Abou Rjeily et Paul Émile Tchinda). — Pour limiter les effets

des changements climatiques dans les villes, le GIEC recommande l'aménagement d'infrastructures vertes (IV). Les IV sont des éléments naturels intégrés à l'environnement urbain, comme les toits et les murs végétalisés, les parcs, les jardins de pluie et fossés longeant les rues. Ces infrastructures font partie des mécanismes de mitigation des changements climatiques puisque les végétaux favorisent l'absorption et le stockage du carbone, aident à réduire la consommation d'énergie, diminuent les risques liés aux vagues de chaleur, aux inondations et aux sécheresses et apportent divers bénéfices pour la santé.

Après un sondage effectué auprès de 22 Villes (dont Montréal), les chercheurs ont constaté que les Municipalités identifient surtout la protection des infrastructures, l'approvisionnement en eau et la réduction de la chaleur comme besoins pour contrer les changements climatiques. La connectivité et la biodiversité écologiques ainsi que la justice sociale et environnementale sont des éléments peu pris en compte dans leurs stratégies de mitigation. Paradoxalement, le GIEC et la littérature scientifique considèrent que ces éléments sont très importants dans l'aménagement urbain dans le contexte de la crise climatique.

Différents outils sont disponibles sur le web pour aider les professionnels municipaux à prendre de bonnes décisions quant aux IV. Ainsi, l'initiative Ville éponge permet aux villes de ramener la nature en ville (eponge.org). Il existe aussi un répertoire des infrastructures vertes urbaines du Québec (inverse-ugam.ca) et un outil d'aide à la décision (<https://urbanbeatsmodel.com/about-ssanto-pss/>). Le site Quebio regroupe quant à lui différents projets parrainés par le Centre de la science de la biodiversité du Québec (quebio.ca)



L'échevin Joey Leckman a présenté une allocution sur ses convictions écologiques et son implication politique.

et le Paqlab permet de choisir les essences d'arbres qui diminueront le risque de pertes massives et assureront la continuité de Les Services écosystémiques des arbres (<https://paqlab.ugam.ca/approche-fonctionnelle.php>).

Donner une voix à l'environnement en politique (Joey Leckman). — Joey Leckman a livré une allocution très personnelle et fort intéressante sur son implication politique et ses convictions écologiques. Il a affirmé d'entrée de jeu que son engagement politique découlait d'un fort sentiment d'impuissance face à la crise environnementale. C'est pourquoi il a joint les rangs du parti Vert du Canada avant de devenir conseiller municipal à Prévost.

Depuis qu'il est en poste à Prévost, il a travaillé avec l'équipe de Paul Germain à l'élaboration de divers plans et mesures pour donner un virage vert à la municipalité. Celle-ci a, depuis 2019, électrifié 70% de la flotte municipale, adopté un plan d'urbanisme et de mobilité durable, réduit le nombre de collectes d'ordures, bonifié l'offre de transport collectif, adopté un règlement sur l'écocontribution et mis en place différentes subventions qui aident les citoyens à acquérir des outils extérieurs électriques, des couches lavables ou des arbres pour les bandes riveraines.

Joey Leckman a conclu sa conférence en enjoignant les citoyens à exiger plus des élus en termes d'environnement, à voter différemment s'il le faut, à aller chercher des promesses précises, à contribuer à des organismes en temps et en argent et à manifester pour que l'environnement devienne une priorité.

À PROPOS DU CRPF

Le Comité régional pour la protection des falaises œuvre depuis 2003 pour la protection et l'utilisation écoresponsable d'un territoire de 16 km² doté de caractéristiques écologiques exceptionnelles et s'étendant derrière les escarpements de Piedmont, de Prévost et de Saint-Hippolyte. Pour plus d'information : parcdesfalaises.ca

Cet article est publié simultanément dans le Journal des citoyens (Prévost, Piedmont et Sainte-Anne-des-Lacs) et le journal Le Sentier (Saint-Hippolyte).

GAGNANTS DES PRIX DE LA CONSERVATION

Les RVCL ont été l'occasion cette année de remettre les prix de la conservation.

Voici les gagnants de cette année :

Prix Municipalité : Lac-Tremblant-Nord pour l'implantation d'une fiducie d'utilité sociale
<https://lac-tremblant-nord.qc.ca/>

Prix Coup de cœur : Coalition Conservation Mont-Kaaikop pour l'ensemble de ses actions
<https://www.kaaikop.com/>

Prix Organisme de conservation : Projet OPHEO d'Initiatives biodiversité
<https://www.initiativesbiodiversite.org/opheo/>

*À noter que le CRPF était finaliste dans cette dernière catégorie pour son acquisition de 2025.

SHAWBRIDGE
LE RESTAURANT

OUVERT
PENDANT LES RÉNOVATIONS

LES BON VIVANTS AGRANDISSENT POUR MIEUX VOUS SERVIR !


LE P'TIT MAGASIN
SHAWBRIDGE

DES PRODUITS ARTISANAUX DE QUALITÉ
POUR UN TEMPS DES FÊTES RÉUSSI !



f SHAWBRIDGE @ SHAWBRIDGEOFFICIEL @ SHAWBRIDGE.CA 3023 BOUL. CURÉ-LABELLE, PRÉVOST, QC, CAN, J0R 1T0

PASSEZ UN
Joyeux temps
des Fêtes !



25 ans
JOURNAL des Citoyens
PRÉVOST - PRÉMONTE - SAINT-ANNE-DES-LACS

Du 17 au 24 décembre

Concours des Fêtes

Carte-cadeau IGA de 100\$ à gagner à chaque jour !*

*Détails en magasin

IGA
Famille Piché *extra*
On s'y connaît!

MARCHÉ IGA FAMILLE PICHÉ – 2635, BOUL. DU CURÉ-LABELLE, PRÉVOST